

Questions environnementales – *Environmental issues* :



Ce dossier a été réalisé par le comité de rédaction de la revue Taharouryates (Emancipations marocaines) qui a sollicité plusieurs contributions externes en français et en anglais.

Vous pouvez visiter le site de la revue sur ce lien : www.taharour.org

Facebook : [Taharouryates](https://www.facebook.com/Taharouryates)

Twitter : [@taharour](https://twitter.com/@taharour)

Sommaire :

Edito	3
Changement climatique : que faire après Paris ? Par : Maxime Combes	5
Question écologique et émancipation. Par Lotfi Chawqui	10
Tiznit inondée ! Enjeux de gouvernance et changement climatique. Par : Soraya El Kahlaoui	14
Ecologies of capitalism in Morocco's renewable energy transition. By: Karen Rignall	19
Projets de développement durable au Maroc : protéger l'environnement ou protéger les profits ? Par : Jawad. M	22
Decolonizing Environmental Knowledge and Development in Morocco. By: Diana K. Davis	28
La politique environnementale en Tunisie- Enjeux et défis. Par: Nouredine Jouini & Sarra El Idrissi	26
L'exploitation du gaz de schistes : risques et enjeux. Par : Hajar Elfatihi	36
What does it mean to fight for "climate and environmental justice" in the Maghreb? By: Hamza Hamouchene	39
La gauche marocaine et la question environnementale. Par : Lotfi Chawqui	45
Business diplomacy in global environmental negotiations. By: Amandine Orsini	49
Saving the environment: from economic incentives to a diverse valuation of nature. By: Oubenal Mohamed	54
Les écologies du capitalisme dans la transition vers les énergies renouvelables au Maroc. Par : Karen Rignall (traduit en français par Layla)	57

Edito :

Au moment où la ville de Marrakech accueille la COP 22 le journal L'Economiste nous apprend la mise en place d'un indice «écologique» à la bourse de Casablanca qui comprendrait la Société Métallurgique d'Imit[d]jer (SMI) et sa maison mère Managem. Pourtant, depuis 2011 la population locale d'Imider, où se trouve la mine d'argent de la SMI, proteste contre l'exploitation de ses ressources naturelles sans partage équitable des bénéfices et la pollution de son écosystème par la filiale de Managem qui fait elle-même partie de la holding royale SNI.

While Morocco is holding the COP 22 in Marrakech, a "green" index, including SMI and its parent company Managem, will be launched in Casablanca Stock Exchange. This is happening despite the fact that the local people of Imider are contesting the way the subsidiary of Managem, which is part of the royal holding SNI, is using a mine in their land.

A la veille de la COP22 le Maroc connaît aussi des manifestations dans plusieurs villes. Cela fait suite à un événement tragique qui met en évidence les limites d'une approche écologique *top-down* surtout lorsque celle-ci est couplée à un autoritarisme politique. En effet, Mohcine Fikri, un jeune marchand de poissons, a été broyé par un camion-benne à ordures suite à une procédure de saisie d'espadon pêché durant la période de repos biologique. Il y a bien sûr, dans ce qui s'est passé, un mépris de la vie humaine (Hogra), mais il y a aussi une faillite de l'approche conservacionniste classique qui surplombe les populations locales pour imposer des solutions de repos biologique sans prendre en compte d'autres dimensions.

Demonstrations are also taking place in Morocco. People are calling for dignity and protesting against the death of Mohcine Fikri, a young fisherman crushed to death in a rubbish truck. His 500kg swordfish has been confiscated by the police due to a ban on fishing at that period of the year. This is of course a dignity issue but it is also challenging the conservationist approach that is not taking into account local people. Its solutions consist mainly on imposing biological rest period while neglecting other dimensions.

Aujourd'hui, certains travaux académiques signalent des «*blind spots*» dans les dispositifs environnementaux mis en place puisqu'ils ignorent la dimension politique (dans le sens rapport de force et inégalité entre acteurs). Ainsi, ce sont souvent les personnes vulnérables, pauvres ou discriminés qui vivent dans les régions les plus pourvues en ressources bio-écologiques et en services écosystémiques mais ces mêmes ressources bénéficient à des consommateurs qui se trouvent dans les villes riches ou dans les pays développés. De plus, la question du bien-être et de la sécurité de ceux qui travaillent pour produire ces ressources agro-écologiques est souvent écartée. Il faut donc transformer cette approche conservacionniste en adoptant des démarches *bottom-up* participative tout en bouleversant le rapport de force inégalitaire entre acteurs.

Dans ce dossier, nous vous proposons une réflexion sur certaines questions environnementales. Le premier article porte sur l'accord de Paris suivi d'un deuxième article qui analyse l'articulation de l'écologie et de l'émancipation. Le troisième porte, pour sa part, sur la problématique de la gestion des catastrophes causées par le changement climatique dans le cas de Tiznit au sud du Maroc. Les deux articles suivants s'interrogent sur la politique économique environnementale au Maroc à travers des cas particuliers tels que celui des énergies renouvelables (MASEN). Diana Davis propose, quant à elle, de rompre avec une approche agro-écologique héritée de la période coloniale qui ne tient pas compte des spécificités locales. Un décentrement par rapport au cas marocain nous mène à étudier la politique environnementale en contexte post-révolutionnaire tunisien. Un autre article, met en évidence les risques et enjeux de l'exploitation du gaz de schistes qui a, par ailleurs, conduit à des contestations importantes en Algérie. Un point de vue plus global sur la lutte pour la justice environnementale dans le Grand Maghreb est ensuite proposé par Hamza Hamouchene. Lotfi Chawqui interroge, pour sa part, le rapport qu'entretient la gauche marocaine à la question environnementale. Nous clôturons notre dossier par deux articles traitant de la question de l'économie dans l'environnement. Le premier aborde le rôle du *business* dans les négociations environnementales alors que le second porte sur le processus de mise en place d'incitations économiques pour sauver l'environnement tout en proposant une autre approche alternative.



Changement climatique : que faire après Paris ?

Par : Maxime Combes

Rédigé lors de la COP21, l'Accord de Paris sur le climat a été signé par plus de 170 Etats réunis à New-York fin avril. Il est d'ores-et-déjà ratifié par une centaine d'entre eux qui représentent près de 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Bien que portant sur la période postérieure à 2020, il est donc entré en vigueur ce vendredi 4 novembre, à la veille de la COP22 qui se tient à Marrakech du 7 au 18 novembre. A l'initiative de l'ONU, de la France et du Maroc, les moments d'auto-congratulation se succèdent et la COP22 dans son ensemble pourrait être placée sous le signe de la célébration¹.

Pour ses architectes, quelques ONG et de nombreux communicants, célébrer l'Accord de Paris ne relève pas seulement d'un narcissisme exacerbé et déplacé. Illuminer en vert la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe s'inscrit dans une stratégie minutieusement établie : entretenir le « momentum » de Paris, cette force de conviction selon laquelle la lutte contre les dérèglements climatiques serait sur de bons rails. Sur-communiquer sur l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris ne vise pas (uniquement) à masquer la vacuité de ses dispositions, mais à laisser penser que la prophétie annoncée va se réaliser. Histoire de convaincre les plus récalcitrants de se joindre au mouvement.

Regardons dans le détail. Il a beaucoup été répété que la COP21 était un formidable succès diplomatique. Au moment où les antagonismes nationaux sont exacerbés par des déséquilibres mondiaux qui s'accroissent, l'accord de Paris constitue effectivement un fait politique majeur au plan mondial. Il transcrit dans un traité international l'accord de 195 Etats de la planète pour maintenir un cadre multilatéral onusien de « gouvernance du climat », sans doute pour plusieurs dizaines d'années. C'est décisif, notamment parce qu'une absence d'accord aurait discrédité l'ONU peut-être de façon irrémédiable.

Il est par ailleurs toujours possible d'en extraire des éléments jugés « positifs ». Par exemple, l'article 2, qui fixe comme objectif de « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C », et idéalement en deçà de 1,5°C, est un appui. Ratifié, cet article intègre le droit national de chacun des Etats. Sans doute pourra-t-on l'utiliser, y compris devant des cours de justice, pour obtenir des politiques climatiques nationales et globales plus ambitieuses. C'est loin d'être anecdotique.

Les commentateurs qui insistent sur le caractère historique de l'accord de Paris affirment souvent que c'est « le meilleur accord possible ». Que cette assertion soit exacte ou pas, elle est néanmoins extrêmement révélatrice du monde dans lequel nous vivons. C'est même une terrible accusation. Alors que l'urgence climatique est présentée comme le plus grand défi planétaire de ce début de siècle, il n'était donc pas possible d'aller au-delà des lignes rouges fixées par le Sénat américain – rien de contraignant – et par la présidence chinoise – rien qui ne remette en cause le développement économique du pays d'ici à 2030.

« C'est un bon point de départ » nous est-il rétorqué. C'est oublier que le processus de négociation est clos. Tout ce qui n'est pas dans l'accord de Paris ne pourra pas être ajouté de sitôt. L'Accord de Paris est là pour durer. Nous ne sommes pas prêts de l'amender. Il ne sera pas modifié avant plusieurs dizaines d'années peut-être. Le cadre juridique international de la « gouvernance du climat » a été fixé par l'Accord de Paris. Il s'appuie principalement, et pour longtemps, sur des engagements volontaires non contraignants et sur la bonne volonté des signataires en la matière.

¹ Laurence Tubiana: « la COP 22 sera un moment de célébration », https://telquel.ma/2016/11/01/laurence-tubiana-cop-22-sera-moment-celebration_1521641

Aucun dispositif contraignant ne peut être actionné pour soumettre les Etats ou les industriels récalcitrants à l'impératif climatique. Aucune institution n'est chargée de jauger et juger de la conformité « climatique » des décisions des acteurs privés et publics. Cette responsabilité est de facto transférée à l'opinion publique mondiale et tout particulièrement à la société civile (ONG, syndicats, collectivités territoriales, etc). C'est à elle, en définitive, que revient l'immense responsabilité consistant à faire respecter les objectifs fixés par l'article 2 de l'Accord de Paris. Personne d'autre ne le fera.

Rappelons ici que les engagements que les Etats ont pris, et qui ont été rendus publics avant la COP21, sont tout-à-fait insuffisants : ils ne respectent pas l'objectif consigné dans l'article 2 de l'Accord de Paris puisqu'ils conduisent la planète sur un scénario de réchauffement (largement) supérieur à 3°C. L'ONU elle-même reconnaît qu'un record d'émissions de GES pourrait être battu chaque année d'ici à 2030 pour atteindre 56,2 gigatonnes d'équivalent CO2 en 2030². Dit autrement, les Etats envisagent de consommer 53 % du budget carbone dont nous disposons d'ici à 2025 et 74% d'ici à 2030.

« Ne noircissez pas le tableau plus qu'il ne l'est, des mécanismes de révision sont prévus par l'Accord de Paris » répondent en cœur les architectes et promoteurs de l'accord. Soyons précis à propos de ce sujet un peu technique. Les Etats doivent communiquer à l'ONU leurs contributions nationales volontaires pour chaque plage de cinq ans à partir de 2020. Les Etats qui l'ont déjà fait pour la période 2020-2025 doivent donc juste préparer une nouvelle contribution pour la période 2025-2030, en progression par rapport à la période précédente. Ceux qui ont pris des engagements qui courent jusqu'en 2030, comme l'Union européenne, seront amenés à présenter une contribution « révisée » pour la période 2025-2030.

Si un « dialogue facilitatif » est prévu en 2018 et si un premier bilan mondial doit être mené en 2024, rien n'oblige les Etats à être plus ambitieux avant 2025. Soit, dans dix ans. Dix ans ! Les Etats se sont donc laissés dix ans pour voir comment rehausser leurs ambitions. Or, en matière de réchauffement climatique, ce qui compte n'est pas le niveau d'émissions relâchées dans l'atmosphère en fin de période mais le cumul des émissions sur la totalité de la période. En repoussant à plus tard ce qu'ils ne veulent pas faire aujourd'hui, les Etats ont pris une décision dramatique pour le futur : ils institutionnalisent la procrastination et entérinent un réchauffement climatique très largement supérieur à 2°C.

Le PNUE vient d'ailleurs, et à nouveau, de tirer la sonnette d'alarme : les émissions doivent être réduites d'au moins un quart d'ici la fin de la prochaine décennie, par rapport aux tendances actuelles, soit revenir en deçà des 42 gigatonnes³. Sans feuille de route clairement établie – aucun calendrier de mise en œuvre n'existe – et sans mécanisme de contrainte, les objectifs fixés par l'article 2 pourraient donc rester lettre morte. Les champions de la pollution ne vont pas décider d'opérer une transition post-fossile simplement parce qu'ils croient que le voisin va en faire autant. Les prophéties ne s'auto-réalisent jamais. Elles sont construites, pas à pas, et l'issue dépend largement des transformations s'opérant dans les aspirations du corps social, et, des mobilisations, diverses et variées, de la société civile.

Des ces constats, nous devons tirer plusieurs conclusions.

La première est que ce fameux « esprit de Paris », laissant penser que l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux seraient de fervents partisans d'une lutte résolue contre le réchauffement climatique, va nécessairement s'étioler. Ses bases ne sont pas suffisamment solides pour assurer la transformation des comportements des plus récalcitrants et, plus important, pour opérer les

² Aggregate effect of the intended nationally determined contributions: an update, UNFCCC, 2 mai 2016, <http://unfccc.int/resource/docs/2016/cop22/eng/02.pdf>

³ Le PNUE souligne l'urgence de réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre prévues d'ici à 2030, <http://www.unmultimedia.org/radio/french/2016/11/le-pnue-souligne-lurgence-de-reduire-de-25-les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-prevues-dici-a-2030/#.WB23vFtmOCV>

profondes transformations des soubassements matériels et énergétiques du capitalisme à l'heure de l'anthropocène.

Au contraire, nous pourrions rapidement assister à une résurgence des climato-sceptiques dans l'espace public. Les récentes déclarations de Nicolas Sarkozy en sont sans doute de nouvelles prémices⁴ qui s'ajoutent à celles de Trump et consorts. Sans doute les prémices d'une recomposition de la pensée climato-sceptique : il ne s'agira plus fondamentalement de nier le réchauffement climatique ou son origine humaine, mais d'y opposer des sujets présentés comme « plus importants » tels que « le choc démographique ». Si une telle opération vise à insinuer le doute, elle revient à nier les inégalités climatiques entre les populations pauvres et les populations les plus riches, tout en faisant porter aux premières la responsabilité du péril démographique tout en dédouanant les secondes pourtant responsables du réchauffement climatique.

Une telle approche peut trouver un large écho, ou ne serait-ce que des alliances de circonstances, auprès de secteurs politiques et économiques qui refusent de prendre à bras-le-corps les conséquences politiques, économiques et matérielles de l'entrée dans l'anthropocène, cette nouvelle ère géologique où l'histoire courte des sociétés humaines se trouve inextricablement liée à l'histoire longue de la planète Terre. Une approche bien commode pour qui ne veut pas modifier en profondeur ses comportements et les soubassements matériels de notre (mal)développement qui conduisent à ce qu'à peine 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources, générant l'essentiel du réchauffement climatique mondial.

L'accord de Paris n'est d'ailleurs pas clair à ce sujet en faisant comme s'il était possible de lutter efficacement contre les dérèglements climatiques sans toucher aux mécanismes et règles qui organisent cette formidable machine à réchauffer la planète qu'est l'économie mondiale. Il contribue ainsi à sanctifier le décalage abyssal existant entre la bulle des négociations et la globalisation économique et financière qui se poursuit de l'autre côté. L'actualité vient encore de le montrer : les institutions européennes, les Etats-membres et de nombreux lobbies économiques se félicitent de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris tout en appuyant l'accord de libéralisation du commerce et de l'investissement entre l'UE et le Canada (CETA) qui va accroître les émissions de GES (données UE) et faciliter l'importation en Europe de pétrole issu des sables bitumineux⁵.

Pourtant la feuille de route est connue. Si l'on prend au sérieux l'objectif des 2°C, alors il est nécessaire de geler une très grande majorité – de 66 % à 80% selon les calculs – des réserves de pétrole, de gaz et de charbon. Dit autrement, les entrailles de la Terre contiennent beaucoup trop d'énergies fossiles : à moins d'être climato-sceptique ou complètement insensé, chacun doit convenir que nous faisons face à un trop-plein d'énergies fossiles, pas à une pénurie. On ne manque pas d'études scientifiques pour appuyer ce résultat. Pourtant, en plus de vingt ans de négociations de l'ONU sur le changement climatique, aucun État, aucune multinationale et aucune institution internationale n'a jamais proposé de limiter à la source la production de charbon, de gaz et de pétrole dans le cadre des négociations⁶.

⁴ Climat : Nicolas Sarkozy, dangereux marchand de doute, http://www.liberation.fr/debats/2016/09/16/climat-nicolas-sarkozy-dangereux-marchand-de-doute_1499625

⁵ Aitec, Attac France, L'Accord UE-Canada n'est pas compatible avec l'Accord de Paris, <https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/l-accord-ue-canada-n-est-pas-compatible-avec-l-accord-de-paris>

⁶ Changement climatique : la proposition dont aucun Etat ne veut, Nicolas Haeringer et Maxime Combes, Libération, 28 mai 2015, http://www.liberation.fr/terre/2015/05/28/changement-climatique-la-proposition-dont-aucun-etat-ne-veut_1318408

Le récent et documenté nouveau rapport de Oil Change international⁷ précise la voie à suivre. Prendre au sérieux l'objectif des 2°C, ou mieux 1,5°C, implique de fermer de manière anticipée un certain nombre de puits d'hydrocarbures et de mines de charbon actuellement exploités, et ce bien avant les dates envisagées par les entreprises pétrolières, gazières et charbonnières. Le rapport établit une liste de recommandations, en commençant par les pays riches, tout en indiquant qu'il est nécessaire de débloquer un soutien financier pour assurer un développement décarboné dans les pays du Sud. Le rapport se veut confiant : il n'est pas question de fermer le robinet des fossiles du jour au lendemain. Gouvernements et entreprises sincères en matière de lutte contre les dérèglements climatiques ont la possibilité d'organiser une sortie progressive des énergies fossiles, tout en assurant un redéploiement des salariés concernés.

Sauf à se précipiter dans le chaos climatique – et ainsi violer l'article 2 de l'Accord de Paris en cours de ratification – il n'y a que deux options : ne plus investir dans les énergies fossiles, planifier et organiser un désinvestissement massif dans le secteur tout en mettant en œuvre une transition énergétique qui assure des emplois au moins équivalents ; ou bien poursuivre les investissements dans le secteur des énergies fossiles et devoir brutalement en sortir d'ici quelques années à peine, avec des conséquences économiques et sociales désastreuses qui n'auront pas été anticipées et bien gérées. Disons-le autrement : chaque euro supplémentaire investi dans le secteur des énergies fossiles est une atteinte manifeste à l'article 2 de l'Accord de Paris, qui nous rapproche soit du chaos climatique soit d'une grave crise financière, économique et sociale.

Instaurer une interdiction générale sur tout nouvel investissement en matière d'énergies fossiles et désinvestir du secteur n'est pas une option parmi d'autres. C'est donc la voie à suivre pour qui est un peu sérieux en matière de climat. Toute autre voie ne l'est pas et devrait être présentée dans le débat public comme une atteinte à l'article 2 de l'Accord de Paris, hypothéquant notre avenir commun. Pour ce faire, nous allons devoir jouer finement la partie qui est devant nous, en utilisant des alliances à géométrie variable, qui nous permettent de durablement isoler les climato-sceptiques d'un nouveau genre, tout en s'assurant que les secteurs les moins enclins à remettre en cause la machine à réchauffer la planète qu'est le capitalisme mondialisé, rejoignent peu à peu nos positions. Comme le disait Murray Bookchin, nous sommes obligés de tenter l'impossible, pour ne pas être confrontés à l'impensable.

Ce texte s'appuie notamment sur les notes d'une intervention publique délivrée à Bilbao le 23 septembre 2016, dans le cadre des troisièmes rencontres écosocialistes (<http://alterecosoc.org/>)

⁷ The Sky's Limit, Oil Change International, Septembre 2016, <http://priceofoil.org/2016/09/22/the-skys-limit-report/>



Question écologique et émancipation

Par : Lotfi Chawqui

« *Nous avons le pied collé sur l'accélérateur et nous fonçons vers l'abîme* » Baa Ki Moon (secrétaire générale de l'ONU)!!

Il ne s'agit pas ici d'aborder les raisons de la crise climatique mais de réfléchir sur la signification politique et sociale de la question écologique et de son rapport avec un projet d'émancipation. La question écologique conditionne, à la fois l'alternative et les pas à franchir, dès maintenant, sur le chemin qui y conduit. Si la question sociale a dominé le 19 et 20^{ème} siècle, le 21^{ème} siècle sera dominé par la nouvelle question Eco sociale. Mais la prise en compte de cette dimension signifie une rupture profonde avec les schémas de pensée de la gauche traditionnelle.

Très majoritairement, la gauche marocaine reste attachée au mythe de la croissance. Un projet de libération nationale impliquerait la rupture des liens de dépendance et la construction d'une économie auto centrée, visant à satisfaire en priorité les besoins locaux. Cette construction, en mettant fin au makhzen économique et politique, et à l'influence de l'impérialisme, ouvrirait la voie à une croissance réelle, équilibrée, créatrice d'emplois et guidée par plus de justice sociale. C'est ce schéma classique avec des options réformistes ou radicales qui structure l'horizon politique de la gauche. La question écologique est globalement absente. Ou alors, la prise de conscience très récente de la destruction de l'environnement, la pollution de l'eau et de l'air, sont considérées comme une simple conséquence du capitalisme et non comme un phénomène global qui menace de détruire les bases même de toute vie. Il s'agirait d'une contradiction du capitalisme parmi d'autres. L'idée même que le système bute aujourd'hui sur des limites physiques, que la croissance des forces productives est devenue croissance des forces destructives, et qu'il n'y a pas de projet émancipateur qui vaille sans prise en compte des contraintes et des limites naturelles, est singulièrement absente.

Les racines de cette approche sont multiples. D'une part l'héritage du mouvement national ou développement économique, industrialisation, productivisme sont associés dans la perspective d'une indépendance économique et politique, d'autre part, l'héritage d'un certain marxisme.

Marxisme et écologie :

Si chez Marx, il y a des idées et intuitions écologiques avant l'heure, voire une défense d'une « régulation rationnelle des échanges humanité-nature », il n'y a pas de vision globale sur la dimension écologiste de la transformation socialiste. On trouve y compris une ambivalence ou ambiguïté productiviste :

- Une des idées clefs de la critique de l'économie politique du capitalisme repose sur la contradiction entre rapports de productions et forces productives. Ces dernières doivent être développées, une fois enlevées les entraves de la propriété privée et de la logique du profit, pour asseoir les bases matérielles d'une société sans pénurie. Dans le contexte de l'époque, la nature est considérée comme une plateforme physique où l'on peut puiser sans limites, et sa maîtrise, une des conditions du « règne de la liberté ».

-Or un mode de production se caractérise non seulement par des rapports de production et de propriété mais aussi par des filières technologiques modelées par des choix énergétiques. L'enjeu est de définir une nouvelle structure technologique des Forces Productives visant au remplacement des sources actuelles d'énergie, par d'autres, non polluants et renouvelables, telles que l'énergie éolienne et solaire. On ne peut dire comme Lénine que le socialisme « c'est les soviets + l'électricité » ou défendre par exemple les formes tayloriennes de production

Il s'agit d'intégrer que :

-Les technologies et les sources et mode de transformations de l'énergie, qui accompagnent le système productif ne sont pas neutres socialement. La technologie est un produit et instrument de l'accumulation capitaliste, elle n'est pas une collection d'outils mais une structure de rapports sociaux.

- la contradiction capital/nature (et pas seulement la contradiction capital/travail), ou plus largement la contradiction entre les forces productives et les conditions de productions (les travailleurs, l'espace urbain, la nature) est à prendre en compte dans la critique fondatrice et actuelle du capitalisme

- Il s'agit de rompre avec l'idée que l'appareil productif est « neutre », et une fois libéré des rapports capitalistes, il pourrait se développer d'une manière illimitée. L'appareil productif, par sa nature et structure, est au service de l'accumulation du capital et l'expansion illimitée du marché. Il est en contradiction avec les exigences de sauvegarde de l'environnement et de santé des populations et de la force de travail. Il s'agit donc de transformer radicalement l'appareil productif, de le briser (comme il est nécessaire sur un autre plan de briser l'état qui sert au maintien des rapports de production capitalistes). Ainsi, certaines techniques de pêches intensives, les coupes à blanc des forêts tropicales, les centrales nucléaires, l'industrie pétrolière, chimique et d'armement, la publicité, les structures de production et de transport de matières actuels, les infrastructures qui accompagnent le « tout routier » et l'industrie de l'automobile et d'une manière générale les productions inutiles et nocives sont à bannir ou à diminuer drastiquement. Il ne s'agit pas donc seulement de remettre en cause « l'enveloppe » de la propriété privée considérée comme une entrave pour les ressorts matériels de la production.

- Notre approche part de la conception que l'humanité ne produit plus seulement son existence sociale mais aussi et en même temps la nature qui entoure et conditionne cette existence, et cela, à l'échelle planétaire. Dès lors, il ne s'agit pas seulement de déterminer quelle société nous voulons mais aussi quelle nature nous voulons. Le système d'accumulation impose aux processus naturels un rythme et un cadre qui leurs sont étrangers. L'exploitation des ressources naturelles ne peut prendre en considération le temps nécessaire à leur formation et renouvellement.

Parce que le capitalisme dégrade non seulement les conditions sociales et de travail mais aussi les préconditions de la vie elle-même sur la planète, parce que le réchauffement n'est pas un strict problème environnemental mais un défi global, il ne s'agit pas simplement d'intégrer quelques mesures écologiques à l'anticapitalisme. Ou seulement d'ouvrir un nouveau front de lutte. Le défi est bien d'intégrer le socialisme à l'écologie, aussi bien du point de vue des objectifs immédiats de lutte, que sur le plan du contenu fondamental de l'alternative. La spécificité de la crise écologique est qu'elle constitue une nouveauté radicale avec une menace inédite. Il y a bien une crise historique de la relation entre l'humanité et son environnement.

La crise climatique révèle une crise de civilisation et nécessite d'une rationalité qui prenne en compte la temporalité longue des cycles naturels et un contrôle social sur les décisions d'investissements et mutations technologiques. Elle nécessite une réorganisation écologique du système de production. Un changement de mode de vie, un projet d'une civilisation au-delà de l'empire de l'argent avec ses habitudes de consommation artificiellement induites par la publicité et sa production illimitée des biens inutiles et/ou nuisibles à l'environnement.

Le lien entre capitalisme et crise écologique est évident :

La loi de la valeur fait qu'il est impossible d'imaginer que le capitalisme cesse de piller les ressources naturelles ou d'exploiter la force de travail. Le capitalisme s'est bâtie sur l'appropriation des ressources naturelles : bois, eau, sol, sous-sol.

Le marché généralisé pousse à la fabrication de produits superflus du point de vue de la valeur d'usage (publicité, armements..). La production fonctionne comme si elle était son propre but. L'expansion économique infinie est incompatible avec des écosystèmes finis et fragiles mais le capitalisme ne peut tolérer des limites à la croissance.

Le capitalisme réel s'est construit autour des énergies fossiles malgré leur nuisance. Après la seconde guerre mondiale ; la généralisation massive de l'utilisation du pétrole, le développement gigantesque

de l'automobile, le développement de l'industrie chimique et sa pénétration dans tous les secteurs d'activité, en particulier dans l'agriculture, avec les engrais et les pesticides. Le secteur des énergies fossiles et du nucléaire concentre un pouvoir considérable : les monopoles y sont établis non seulement, sur la concentration d'énormes masses de capitaux, mais aussi sur la propriété privée du sol et de l'appropriation monopolistique des ressources naturelles présentes dans le sous-sol en quantités limitées : le pétrole, le gaz, le charbon. Ils sont en mesure de donner une stabilité plus grande à leurs surprofits, voire de les institutionnaliser sous forme de rentes. La rente pétrolière à elle seule est estimée à 1300 milliards d'euros par an. Si l'on tient compte en plus des secteurs connexes : l'automobile, la chimie, la pétrochimie, l'aéronautique, la construction navale, on comprend leur puissance spécifique et leur capacité à imposer une politique climatique favorable au maintien de leurs avantages. L'accroissement du « tout routier », l'industrie automobile impose sa dictature sur les modes de transport, les formes d'aménagement du territoire ou de développement urbain.

Il n'y a pas d'issue à la crise climatique dans le cadre du capitalisme. Mais il n'y a pas non plus d'issue si le projet alternatif se résume à un simple changement des bases sociales de la croissance en maintenant une logique productiviste. Il n'y a pas d'alternative, si sont maintenus les mêmes niveaux et forme de production et de consommation d'énergie. Il n'y a pas d'alternative si justice sociale et justice climatique sont dissociées. Tous les éléments de la crise écologique, loin de créer de nouvelles urgences qui marginaliseraient les problèmes économiques sociaux et politiques traditionnels, s'y trouvent au contraire étroitement mêlés. Cette donnée fait que la discussion sur un changement fondamental du système social sur une autre façon de vivre et de produire est relancée à partir des nécessités écologiques.

Tout comme la nécessité d'une démocratie radicale :

- visant une démarchandisation des biens communs et ressources naturelles,
- l'établissement d'un nouveau mode de production et de consommation remplaçant les carburants et combustibles organiques basées sur le carbone par des sources d'énergie propre, visant en priorité la satisfaction des besoins réels et des impératifs écologiques.
- Démocratie qui impliquerait une planification car les conditions de reproduction et maintien des bases matérielles de la vie ne peuvent reposer sur des choix de court terme, sans prendre en compte les impacts sur le long terme, et qu'une politique visant à stabiliser le climat nécessite une coordination globale des activités et choix d'investissement pour assurer une réelle transition énergétique.

Démocratie qui impliquerait, non pas seulement la recherche de solutions locales à la crise climatique, mais la reconstruction d'une perspective internationale, à moins de penser que le réchauffement climatique peut être résorbé par une économie autocentrée ou une écologie dans un seul pays.

Dit autrement, la question écologique étroitement combinée à la question sociale, comme deux aspects d'un même processus induit par les formes concrètes de l'accumulation du capital, peut être le point départ à une réactualisation crédible d'un projet d'émancipation sociale.



Tiznit inondée ! Enjeux de gouvernance et changement climatique

Par : Soraya El Kahlaoui

En novembre 2014, le Maroc a été frappé par de fortes inondations qui ont sinistré une partie du sud du pays. Sous le poids des pluies, des milliers de maisons, construites pour la majorité en terre, se sont écroulées ; laissant des habitants sans abris, en plein froid hivernal. Pendant plusieurs semaines, des villages entiers se sont retrouvés coupés du monde. Face à la catastrophe, tous les regards du Maroc se sont tournés, au départ impuissant, vers les nombreux appels à l'aide de villageois perdus au milieu des décombres. Puis, l'impuissance a cédé la place à la mobilisation, notamment à travers les réseaux sociaux où une collecte de dons a été organisée par la « *twittoma* »⁸, communauté d'utilisateurs de Twitter au Maroc, qui a permis de récolter plus de 700.000 dirhams. Caravanes de solidarité, appels aux dons, partage de vidéos sur les réseaux sociaux, campagne de deuil national sur *facebook*, etc... Si l'alerte citoyenne avait bel et bien été sonnée, elle signalait aussi, par un même élan, le constat de l'incapacité des autorités publiques marocaines à gérer la crise humanitaire engendrée par la crise climatique.

Climat et territoire

Les inondations de novembre 2014 sont venues mettre à nu le système de gouvernance territorial et le mécanisme de gestion des crises marocain. Une première alerte à laquelle nous devons être attentif, si nous voulons pouvoir prévenir les risques liés au changement climatique qui frapperont le Maroc à l'avenir⁹. Car assurément, la question climatique impose de nouveaux défis aux pays du Sud, et en particulier au Maroc. Hausse des températures, modifications des précipitations, tarissement des ressources, recrudescence des événements extrêmes, le dérèglement climatique engendre de nombreuses conséquences socio-économiques qui vulnérabilisent des territoires aux infrastructures encore fragiles. Une vulnérabilisation d'autant plus accrue que le Maroc, à l'instar de tous les pays du Sud, s'est engagé dans la voie d'une urbanisation accélérée¹⁰ qui se fait bien souvent au détriment d'une politique de développement réfléchi. Dans l'urgence, les villes se bâtissent, à la merci du bon vouloir des promoteurs immobiliers, au flot d'un exode rural non digéré, et au pas de course d'une modernisation sans fin.

Face à un développement territorial brinquebalant, chaque survenance d'un événement extrême soumet les populations à l'épreuve de force de devoir gérer une situation qui les dépasse, et qui bien souvent, il faut le dire, dépasse également les capacités de gestion des communes. Or, la science climatique est formelle sur le sujet, car comme l'affirme Fatima Driouech, météorologue marocaine, le dérèglement climatique a pour conséquence première la recrudescence d'événements extrêmes¹¹. Au Maroc, il faudra donc s'attendre à ce qu'aux sécheresses se succèdent des inondations.

Face à la complexité des phénomènes induits par le dérèglement climatique, les politiques publiques ne peuvent plus faire l'impasse d'une gouvernance intégrée. Un changement de paradigme dans la pensée du territoire est donc indispensable si l'on veut penser la création de territoires résilients, outillés à la prévention et à la gestion des risques liés au changement climatique. C'est dans cette

⁸ Campagne lancée sur twitter sous le hashtag #100dhpouraider qui a permis de récolter 302688 dirhams de dons directs de la part des internautes, le reste a été complété par des dons d'entreprise. La somme a été intégralement reversée à la Banque alimentaire. Source : http://www.huffpostmaghreb.com/2014/12/09/inondation-campagne-dirha_n_6294146.html

⁹Hulme M., Barrow E.M (1999), impacts of human-included climate change and natural variability, *Nature*, n° 397, pp. 688-69.

¹⁰Selon les chiffres donnés par le Haut Commissariat au Plan, en 2016, le taux d'urbanisation du Maroc atteint les 60,5%¹⁰, alors qu'il n'était que de 29,2% en 1960.

¹¹Driouech F., (2010), Distribution des précipitations hivernales sur le Maroc dans le cadre d'un changement climatique : descente d'échelles et incertitudes, Thèse de doctorat, Groupe d'études de l'Atmosphère météorologique, Toulouse, France.

perspective que cet article se propose de venir présenter les principales conclusions tirées de l'étude « Agglomération de Tiznit : les défis de la gouvernance urbaine face au risque climatique¹² » menée par le collectif « Des Toits pour le Sud », une initiative citoyenne née en décembre 2014 visant à relever les défaillances de gestion urbaine à l'origine des inondations.

L'équipe des « Toits pour le Sud » est d'abord née d'un constat, celui du besoin de déterminer l'origine des sinistres causés par les inondations ; et d'une volonté, celle d'apporter un regard pluridisciplinaire sur la chose urbaine, afin de pouvoir proposer des alternatives innovantes. C'est pourquoi, l'équipe des « Toits pour le Sud » composée d'ingénieurs, d'architectes et de sociologue, a tenu à faire du travail d'enquête un travail collaboratif, auquel des étudiants de diverses institutions ont été intégré. Dans un souci de favoriser le travail participatif, l'équipe des « Toits pour le Sud » a privilégié l'approche locale afin de permettre une compréhension plus fine et intégrée des différents enjeux qui se chevauchent au niveau de la gouvernance territoriale.

Tiznit et Agloo : penser à l'échelle territoriale

La ville de Tiznit et sa cité balnéaire, Agloo, située à une quinzaine de kilomètres, ont été choisies comme site d'enquête en raison de l'enchevêtrement des enjeux qui composent ces deux sites : dimension patrimoniale, fort taux de renouvellement du tissu urbain, urbanisation d'un bâti rural.

La mise en comparaison de ces deux sites, urbain/semi-rural, répond au désir de vouloir inscrire l'analyse d'un espace donné dans son environnement plus global. En effet, la mise en perspective à l'échelle territoriale permet de replacer des données tirées d'enquêtes localisées à un niveau d'analyse systémique. Cette méthode permet notamment de prendre en considération les notions de justice et d'équité spatiale pour penser une meilleure répartition régionale. Car, si le sud du Maroc a été également touché par les pluies torrentielles de novembre 2014, il est évident que la disparité de ressources et de capacités de gestion entre communes a laissé certains territoires impuissants face à l'ampleur de la crise. Les inondations de novembre 2014 ont de ce fait participé, comme à chaque survenance de crise, à creuser l'inégalité spatiale entre territoires voisins.

Ainsi, à l'échelle de l'agglomération de Tiznit, plusieurs niveaux de disparités peuvent être relevés. Au niveau de la ville de Tiznit, les quartiers les plus vulnérables ont été les premières victimes des inondations. En effet, malgré de très fortes inondations qui ont détruit en parti les infrastructures de la ville (ponts, routes, réseau d'assainissement), seuls les habitants de l'ancienne médina, l'une des zones les plus paupérisée de la ville, ont connu de forts sinistres au niveau de leur habitation. La commune a compté environ 850 habitations détruites par les inondations et 6500 personnes en situation de détresse. Lors des inondations, la commune de Tiznit avait lancé une alerte et improvisé des barrages avec des sacs de sables pour stopper l'eau. La société civile et les habitants ont été mobilisés, mais le peu de moyen mis à la disposition de la commune n'a pas permis d'éviter la catastrophe. L'ancienne médina a été encerclée par les eaux, une partie de la muraille historique, pourtant nouvellement restaurée s'est écroulée, et certaines rues de l'ancienne médina ont connu une montée des eaux allant jusqu'à 1m20. Les habitants sinistrés ont été placés dans des établissements publics désaffecté ou réquisitionné pour l'occasion. Une prise en charge ponctuelle par la commune a été accordée, mais les solutions durables de relogement peinent à venir.

Et si la commune de Tiznit, chef lieu de la province, peut estimer avoir réussi à gérer l'urgence de la crise au niveau de sa propre population, elle a été dans l'incapacité d'apporter secours aux habitants du village d'Agloo, pourtant situé à une dizaine de kilomètres seulement. Le haut du village d'Agloo figure parmi les zones les plus sinistrées par les inondations. Une centaine de maison, juxtaposée au lit de l'*oued*, ont été emportées par les eaux, laissant les familles sans abris. Lazaouia Sidi Ouagag, qui compte parmi les *zaouias* les plus anciennes du Maroc a également subi de forts dégâts matériels, non seulement au niveau de ses fondations qui ont été sévèrement creusées par les eaux, mais surtout au niveau de ses archives qui ont été entièrement inondées emportant de nombreux

¹² Rapport consultable en ligne sur le site de la Fondation Heinrich Böll Stiftung Rabat.

ouvrages historiques. Les inondations ont également causé l'entière destruction de la cité universitaire accolée à la *zaouia*, qui sert aussi de lieu d'apprentissage spirituel.

Livrés à eux même, les habitants d'Agloo ont du s'improviser gestionnaire de crise : inventer des dispositifs de gestion, prendre des mesures de sécurité, organiser la collecte et la distribution des dons aux familles sinistrées. Si la société civile d'Agloo, a su prendre le relai des autorités avec courage et inventivité, elle ne peut se substituer à l'action publique. Aujourd'hui, plus d'un an après les inondations, le haut du village d'Agloo n'est toujours pas reconstruit. Aucune mesure de sécurité n'a été prise. Les maisons menacent de s'écrouler sur le bord des chemins du village. L'électricité a été rebranchée par les habitants eux même. Les familles sinistrées sont toujours sans logement. Bref, le haut du village d'Agloofait l'efftd'un champ de bataille bien plus qu'il ne rappelle un lieu de vie.

Le site d'Agloo a fait l'objet de plusieurs visites de délégations ministérielles. Cité bien souvent en exemple de catastrophe, c'est pourtant en vain, que la société civile d'Agloo, qui a établi un diagnostic des sinistres, propose son plan de relogement. Un plan qui consiste à réquisitionner les terres communales pour bâtir un espace de logement communautaire et évolutif.

Laissés à l'abandon, aucun point relais au niveau de la commune de Tiznit, n'a permis à la société civile d'Agloo de faire advenir ses recommandations. Pourtant, une réflexion à l'échelle du territoire aurait permis, par un système de péréquation et d'échanges de compétences de venir en aide à cette commune démunie.

Ainsi, l'exemple d'Agloo illustre l'absurdité d'une pensée étroite du territoire, et pointe du doigt les défaillances du processus de décentralisation mis en place par l'Etat. Décentralisation qui bien souvent rejette les responsabilités au niveau des communes sans leur accorder les moyens de leur autonomie. Dénuée de moyens humains et de moyens matériels, comment de petites communes peuvent-elles non seulement prévenir les risques liés au changement climatique mais également faire face en cas de crise ?

Gouvernance sans gouvernement

Dans le paysage des villes marocaines, Tiznit est connue pour son dynamisme participatif. Une commune d'ailleurs souvent citée en exemple en terme d'aménagement durable. Pourtant, lors des inondations de novembre 2014, la ville de Tiznit n'a pas fait exception en terme de sinistres, en cause, une absence de restructuration des infrastructures hydrauliques de la ville. Un problème de gestion des risques admet Mr Abdellatif Ouemou, alors Président de la commune de Tiznit. Pour Ouemou les choses sont claires : les communes n'ont pas les moyens de gérer seules les crises en cas de catastrophe naturelle.

La coordination à l'échelle territoriale avec les instances décentralisées de l'Etat est souvent difficile. Malgré l'effortde décentralisation entamé au Maroc depuis les années 90, et remis à jour par la Constitution de 2011, les projets de restructuration urbains peinent à se mettre en place. La multiplication des intervenants, l'éclatement des responsabilités, le chevauchement des compétences, et le manque de communication entre institutions bloquent les processus décisionnels. On en veut pour preuve le cas du plan de protection de Tiznit contre les inondations décidé en 2010 et toujours non concrétisé en 2015. Censé remettre aux normes le réseau d'assainissement de la ville, la réalisation de ce projet aurait pourtant permis d'éviter l'inondation de la ville en novembre 2014.

Un manque de coordination donc pour la prévention des risques, mais également pour la gestion des crises. On peut notamment déplorer qu'en cas de catastrophe naturelle aucun mécanisme d'alerte à destination des populations concernées ne soit mis en place. Au Maroc, une fois l'alerte lancée par la Direction météorologique, un bulletin spécial est envoyé au ministère de l'Intérieur qui est ensuite chargé de relayer l'information aux communes concernées pour que ces dernières puissent prendre les mesures nécessaires. Or, comme les communes n'ont pas une égale capacité de gestion des crises, les communes démunies sont livrées à elles-mêmes, sans qu'aucun dispositif de communication ne soit mis à leur disposition. Cela a notamment été le cas à Agloo, où les habitants racontent avoir été pris par surprise. Pourtant, aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies et notamment à la téléphonie

mobile, il serait facile de mettre en place des mécanismes d'alerte directs qui alerteraient les populations via les opérateurs de télécommunications.

Mais la décentralisation à demi-teinte se fait sans vision politique claire, car l'Etat ne pense pas les mécanismes d'autonomisation des localités et des populations. A l'inverse, il déverse sa responsabilité, tout en gardant les réflexes et les prérogatives d'un système centralisé. La création d'un imbroglio de règles et de procédures complique la désignation de responsables. Les mécanismes décisionnels sont comme des toiles d'araignées, tissés pour que jamais l'on ne puisse en sortir.

On citera pour ultime preuve, l'urbanisme non contrôlé qui croit dans chaque ville sans qu'aucune solution adéquate et adaptée ne soit prise par l'Etat. A Aglool, les maisons qui se sont effondrées étaient construites, avec autorisation de la commune visée par l'agence urbaine régionale, en zone inondable, normalement interdite à la construction¹³. De même, à Tiznit, les maisons de l'ancienne médina, ont, pour la majorité, été surélevées sans respect des règles de constructions, sous les applaudissements corrompus des autorités locales¹⁴.

Alors que dire ? Que les populations démunies sont responsables de leurs propres morts parce qu'elles n'ont d'autres moyens que d'accepter de vivre dans de mauvaises conditions ? Bien fait pour eux disent certains, les pauvres n'ont qu'à être conscients du risque qu'ils encourent. Très bien, mais alors que fait l'Etat ?

Penser le territoire à l'échelle de l'Etat ne peut pas se réduire à faire rimer autonomie avec débrouillardise des populations locales. Sauf à admettre une démission de l'autorité publique en matière de gestion des populations et des territoires. Mais si l'Etat ne pense plus le territoire, alors que lui reste-t-il ? Une question qu'il faudra un jour oser mettre sur la table pour donner du contenu au beau principe de « gouvernance » avec lequel on colore chaque déclarations publiques lorsque celles-ci évoquent la question de l'aménagement du territoire. Une bonne gouvernance, oui pourquoi pas, mais qui gouverne ?

Une version anglaise de cet article a été précédemment publiée dans : (2016) El Kahlaoui (S.), « Tiznit flooded! Governance and climatic change issues », [Perspectives Africa](#), Fondation Heinrich Böll Stiftung, n° 03/2016

¹³ Information tirée de l'enquête de terrain menée en juillet – août 2015. Voir rapport « Agglomération de Tiznit : les défis de la gouvernance urbaine face au risque climatique¹³ » mis en ligne sur le site de la Fondation Heinrich Böll Stiftung Rabat.

¹⁴ Comme l'affirme Lahcen Boumejdi, président de la commission chargée de planification du budget et des affaires économiques de la ville de Tiznit : « La problématique des constructions informelles concerne plusieurs niveaux de responsabilité. Il y'a d'abord la responsabilité de certains élus, qui pour des intérêts électoralistes, encourage ce phénomène. Endiguer ces pratiques ne peut se faire que par étape. Nous à Tiznit, on a réussi à stopper les constructions illégales au niveau de la périphérie mais au niveau de l'ancienne médina il y'en a encore. Pourquoi ? Pour deux raisons : premièrement, il y'a une absence de contrôle continu et, deuxièmement, il y'a une défaillance des autorités locales en matière de suivi des plans d'application ». Extrait tiré des entretiens d'enquête mené en juillet 2015 à Tiznit.



Ecologies of capitalism in Morocco's renewable energy transition¹⁵

By: Karen Rignall, PhD, University of Kentucky

This year, Morocco will welcome CoP22 having inaugurated one of the most ambitious renewable energy plans in the world. The country's renewable energy plan, combining solar, wind, and hydroelectric, aims to provide over half of the country's energy by 2030. The plan is a '*projet de grande envergure et structurant*,' a key priority of King Mohamed VI and a focal point for a Moroccan energy policy that has historically relied on imported fossil fuels for 90% of Morocco's energy needs. There is much to applaud in a governmental strategy that treats renewable energy as essential to economic growth, rather than as a symbolic and marginal addition to the country's energy mix. Given Morocco's strategic position vis a vis Europe, this strategy is also an astute political one, placing the country "at the heart of an energy crossroads" (Royaume du Maroc, 2009). Morocco does not only intend to use this energy to mitigate its own fossil fuel consumption, it plans to export energy to the European Union as EU member states reach beyond the continent to meet their ambitious renewable energy goals.

The level of importance accorded to the renewable energy plan was evident at the inauguration of the Noor I concentrated solar power plant outside of Ouarzazate in February of this year. With European ministers and other national luminaries in attendance, King Mohamed VI traveled to Ouarzazate for the second time in 6 years to emphasize his commitment to one of the Moroccan state's signature initiatives. What his visit signaled was that solar energy is as much about politics as about energy. Those politics are more complex than the salutary discourse of environmental renewal and remediation indicates on the surface. The political projects involved in renewable energy offer us a challenge, an invitation and an opportunity – a challenge to make connections between renewable energy, existing carbon energy regimes, and relations of power; an invitation to bring in new voices – like the people whose land was used to build the solar plant in Ouarzazate – to frankly debate who should pay for the legacy of capitalist consumption and reap the benefits of renewable energy; an opportunity to rethink relations of political and economic inequality long associated with capitalism.

The "ecology of capitalism" has historically linked the environmental costs associated with fossil fuels and ever-increasing consumption with dispossession of those excluded from capitalism's "way of life" (Huber 2013). When renewable energy simply "plugs" new sources of energy into an economic and political grid predicated on these historic links between energy, consumption, and dispossession, then very little has indeed changed for most of the world's population. The renewable energy transition heralded by the new solar plant in Ouarzazate illustrates the stark choices ahead for how far we are ready to take the notion of transition: is it simply transition to cleaner energy or is it a transition to a mode of economic and political life that breaks with the ecology of capitalism's reliance on inequality and dispossession?

The political arrangements making way for an energy transition are, by definition, rooted in existing energy regimes and the governance structures that support them. This is especially true for the land and other resource requirements for renewable energy installations, which are usually much more extensive and require large tracts of land, often in places not used to hosting energy infrastructure. Not surprisingly, many of these installations are sited in places with weak land governance and historically marginalized populations: residents with greater political and economic clout are in a better position to resist unsightly wind farms or other infrastructure that impinges aesthetically on their quality of life. In regions with weak land tenure and opaque governance, however, the concerns are rarely aesthetic. They are about people's access to land and livelihoods, their ability to exercise sovereignty over their land and reap the economic as well as energy benefits of renewable investments. This is why attending to the political arrangements – an honest inventory of who benefits and who pays for renewable energy and what the social justice implications of the ways of life that energy supports – is so essential.

¹⁵ Une version française de cet article est disponible en fin de ce dossier.

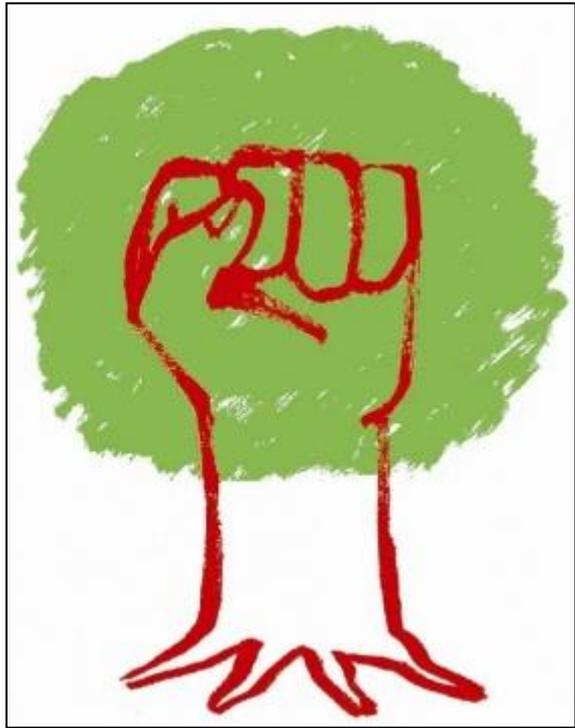
For the acquisition of land for the Noor I installation in Ouarzazate, these political arrangements received little public attention outside the rural south, in part because they followed established legal and bureaucratic procedures for transferring collectively-owned land to private owners or government projects. It is precisely the legality of this arrangement and the way it marginalizes the historical owners of the land that underscores the dangers of welcoming a renewable energy transition without a hard look at what kinds of power and politics support such a transition. When MASEN (the Moroccan Solar Energy Agency, to be renamed the Moroccan Renewable Energy Agency as a reflection of its larger portfolio) acquired 3,000 ha of land in the commune of Ghesate outside of Ouarzazate, it utilized a procedure for sale established in 1919 under the French protectorate. The use of closed committees of French officials and Moroccan notables was ostensibly designed to “protect” collective lands under French tutelage but in reality, facilitated the large-scale transfer of lands for French colonization and the enrichment of well-placed notables. This system was never reformed in Morocco after independence, and though Noor I project planners followed the law in purchasing the land, the collective owners of the land had no knowledge of or input into a sale approved solely by their collective land representatives. This has many implications beyond the specific tract of land acquired for the installation.

While many residents protested the low sale price and the lack of jobs or other benefits the plant would guarantee, this process also rehearsed state practices that historically marginalized rural residents. The sale was part of a larger phenomenon of parceling out collectively owned lands for private gain, fueling land speculation made easier by opaque colonial-era procedures. Though the solar project was a public-private partnership with general public utility, these procedures ensured that the rents generated through the production of electricity and its eventual export to Europe would not be captured by the historic owners of the land. As it always had been, value would be extracted from this peripheral zone for the benefit of the central government or distant investors.

This turn of events – where land that has historically supported pastoralists, subsistence farming, or other formally “unproductive” land uses is targeted for renewable energy investments – is being repeated around the world. Such investments have the potential to remake our carbon economy but they also open up new frontiers of value, and who can capture that value is dependent on entrenched relations of power. Land is at the heart of this struggle. The indigenous and marginalized peoples who may resist such projects are easily labeled as parochial or on the wrong side of history for not seeing the necessity of a renewable energy transition – they are, after all, used to being seen as non-modern or backward. The power of these time-worn images of rural residents may explain why one of the first impulses of the community outreach program to respond to residents’ concerns around Noor I were to distribute bicycles to local children.

Resident demands focused on profound questions of political sovereignty and economic justice, but official responses, however well-meaning they may have been, fell back on old tropes of rural development. The question of what stake residents may have in the value produced by the plant – not only as consumers of its power but as sovereigns over the land – is unresolved, or is not being resolved in their favor. And the excitement of Morocco assuming a global leadership position in green energy production easily submerges this question as secondary to the larger public good. When Global North residents can say they do not want renewable energy on their land for aesthetic reasons but the marginalized poor cannot, then we see how the ecology of capitalism is reproduced. Who is slated to continue sacrificing to sustain the lifestyles of wealthy northern consumers? Who has the right to way of life produced by the energy of a new solar power plant or wind farm?

Here lies the opportunity offered to us by renewable energy – an opportunity to rethink those relations of inequality, to rethink who is called upon to pay for renewable energy. It is too simplistic to call the land acquisition for Noor I a land grab. The issues Noor I poses about how political sovereignty relates to economic justice are more complicated than that, but they do challenge political progressives to question discourses of ‘sacrifice’ in renewable energy and to push further for a renewal of capitalism’s ecology in the fullest sense of the term.



Projets de développement durable au Maroc : protéger l'environnement ou protéger les profits ?

Par : Jawad. M

« Il y a suffisamment de ressources sur cette planète pour répondre aux besoins de tous, mais il n'y en a pas assez s'il s'agit de satisfaire le désir de possession de certains » Gandhi
« Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé » [Albert Einstein]

La crise écologique globale est la plus importante forme de crise de civilisation que connaît le monde capitaliste d'aujourd'hui. La majorité des spécialistes et scientifiques s'accordent aujourd'hui sur la relation entre cette crise et les activités humaines ou plus exactement avec le mode de production, de distribution et de consommation capitaliste imposé à l'ensemble des citoyens du monde à travers le contrôle grandissant qu'exercent les multinationales sur tout les domaines de la vie (eau, air, plantes, médias, santé, éducation,...). Ces scientifiques s'accordent aussi sur la gravité de la situation écologique de notre planète et la nécessité de maintenir la température du globe qui ne cesse d'augmenter à cause de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Leur objectif est de limiter cette augmentation de température à 2°C, après quoi nous allons entrer dans un point de non retour dont les conséquences sont difficiles à prévoir aujourd'hui, notamment avec la fonte des glaces dans l'arctique et la libération de l'hydrate de méthane emprisonné pendant des millions d'années essentiellement dans les fonds marins de l'arctique et dans le permafrost (pergélisol) de la Sibérie.

Comme c'est la doctrine libérale qui domine le monde d'aujourd'hui, les tenants de l'économie ont créé pour le climat un marché ou plus exactement des marchés : marché des crédits de carbone déjà adopté par le protocole de Kyoto ainsi que le Mécanisme de développement propre (MDP), marché de déforestation qui est présenté comme la grande nouveauté. Résultat et avant même sa ratification, des multinationales se sont déjà accaparées des milliers d'hectares de forêts en chassant des peuples indigènes de leurs terres.

Au Maroc et à l'image de leurs alliés occidentaux, certains décideurs et grands patrons cherchent à profiter de cette nouvelle aubaine que représentent les projets de développement propres. Ils sont en recherche de nouvelles possibilités d'enrichissement et d'accumulation de profits, cette fois sous prétexte de la protection de l'environnement et le développement durable.

Développement durable ? De quoi parle-t-on ? Quoi de neuf avec la nouvelle Charte nationale pour l'environnement et le développement durable CNEDD (2010) ? Quelle est la nature des nouveaux projets « verts » en cours au Maroc ? Qui va payer et qui en profite ? Y a-t-il des alternatives ?

I. Développement durable : de quoi on parle?

« Développement durable » est l'une des expressions en vogue aujourd'hui qu'on retrouve partout, dans tous les discours des gouvernements de droite comme ceux de gauche, des patrons d'entreprises, de défenseurs de l'environnement ...etc. Tout le monde l'utilise, un peu à la mode, sans maîtriser son vrai sens ou plutôt ses vrais sens qui restent aujourd'hui insaisissables voire contradictoires. Le « Développement durable » est aujourd'hui un concept dévoyé. « Sustainable development », expression très mal traduite en français par « développement durable ».

Ceci dit, une des définitions qui présente un certain consensus est celle donnée par le conseil mondial de l'environnement et le développement CMDE en 1987 (Rapport Brundtland : présidé par la ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland):

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Mais depuis son apparition ce concept a été réadapté aux exigences du « dieu » marché et des multinationales qui ont inventé et imposé leur propre définition dont celle de M Fabiani, PDG British Petroleum (BP) France:

« Le développement durable, c'est tout d'abord produire plus d'énergie, plus de pétrole, plus de gaz, peut-être plus de charbon et de nucléaire, et certainement plus d'énergies renouvelables. Dans le même temps, il faut s'assurer que cela ne se fait pas au détriment de l'environnement. »

Ce concept apparaît aujourd'hui plus un compromis entre deux logiques pourtant contradictoires : Une logique court-termiste, la logique du marché soutenue et prônée par une minorité parasitaire qui cherche à maximaliser ses profits en ayant la mainmise sur toutes les richesses et en les transformant toutes en marchandises (eau, air, rayon du soleil, santé, enseignement...) (En 2009 20% les plus riches du monde s'accaparent de 86% des richesses!). Et une logique de long terme qui réclame notre responsabilité à préserver les écosystèmes, à préserver notre planète et ses richesses pour les générations futures, cette logique est prônée par plusieurs organisations et militants pour la protection de l'environnement.

Si les défenseurs d'un tel compromis avec les multinationales et leurs patrons sous prétexte de les éduquer, de les influencer d'une façon progressive à adopter et s'approprier ce mode de développement responsable, le constat aujourd'hui c'est que ce sont eux qui se sont adaptés avec les contraintes du marché et se sont même appropriés la logique des financiers et se trouvent aujourd'hui perdus dans des considérations spéculatives de cours de tonnes de CO₂.

II. Situation environnementale au Maroc et effets du changement climatique

Le Maroc est situé dans la région MENA, une région malgré qu'elle soit la moins polluante au monde avec 4,5% des émissions de gaz à effet de serre, sera parmi les régions les plus touchées par l'impact de ces changements notamment en diminution de ressources d'eau déjà très limitées.

Pour le Maroc, une étude récente sur les effets du changement climatique au Maroc en adoptant le modèle MAGIC / SCENGEN prévoit :

- L'augmentation du niveau des mers compris entre 2,6 et 15,6 cm en 2020.
- L'augmentation de la température comprise entre 0.7 et 1 degré en 2020 et entre 3 et 5 degrés en 2080.
- La Baisse significative des précipitations, particulièrement dans les zones du nord : 7 % en l'an 2020, 20 % en 2040 et 40 % en 2080.
- Une augmentation des phénomènes extrêmes (sécheresse, inondations ... etc.).
- Une Chute des rendements agricoles pouvant atteindre 50% dans les années de sécheresse.
- Régression des activités agricoles dans les zones côtières en raison de la forte salinité de l'eau.

En ce qui concerne la situation environnementale au Maroc, les rapports même officiels font état d'une dégradation manifeste dont le coût annuel est estimé par le gouvernement à 4% du PIB/an.

Pollution des eaux de surface et des eaux souterraines et marines:

- 90% des eaux usées sont déversées sans traitement dont 52% jetées dans la mer (370 m³ des eaux usées urbaines et 940m³ des eaux usées industrielles).
- 2 % des déchets ménagers seulement recyclés ou jetés dans des décharges contrôlées.
- 930 000 tonnes de déchets industriels /an dont 42% concentré dans la région du Grand Casablanca.

La dégradation des ressources naturelles et la biodiversité

- 1670 espèces de plantes et 610 espèces animales, dont 85 espèces poisson, et 98 espèces d'oiseaux sont menacées d'extinction (Voir le rapport du Secrétariat d'État chargé de l'eau et l'environnement).
- Dégradation importante due à une absence quasi-totale de contrôle des zones d'exploitation minière et des carrières (sables, gravas....) avec des techniques d'extraction nocive à l'environnement.

III. Projets de développement durable au Maroc : qui en profite ?

Au Maroc, comme c'est le cas au niveau international, la protection de l'environnement est confiée à des sociétés qui portent une grande responsabilité dans la détérioration de la situation environnementale telle que le Groupe ONA. Ce groupe et à travers son bras minier « MANAGEM » a été à l'origine de la dégradation des écosystèmes dans la plupart de ses zones d'exploitations minières. L'exemple de la mine de « LBlida » dans la région de Jerrada à l'est du Maroc est éloquent. Cette région continue à souffrir des conséquences des déchets toxiques laissés par Managem après son départ en 1998.

Le groupe ONA, à travers son bras « vert » cette fois, "Nareva" se présente comme un « leader national » du secteur de l'eau et l'environnement au Maroc. Dans son dernier rapport de conseil d'administration le groupe ONA décrit ce secteur en plus du secteur de la télécommunication comme des « Relais de Croissance ».

Après avoir bénéficié d'un contrat unique dans la région et peut être au monde de gestion déléguée des services d'irrigation dans la région de « SEBTEL Guerdane » au sud du Maroc pour une durée de 30 ans, NAREVA s'accaparent la part du lion des projets de production d'énergie éolienne avec trois grands projets dernièrement d'un coût total de 3 milliards de dirhams (260 Millions d'euros) :

- 1 . C'est à Akhfennir, à 100 km à l'est de Tarfaya au sud du Maroc avec une capacité de production de 200 MW équivalent à la consommation d'une ville de 1 millions d'habitants.
- 2 . Station « Foum laouad » à proximité de la ville de Laayoun avec une capacité de production de 100 MW.
- 3 . Station « Alhaouma », zone de Tanger.

Notons au passage que le président directeur de NAREVA « Mr Nakouch » est un ancien directeur de l'office national d'électricité, principal client de Nareva, un « *revolving door* »ⁱ à la marocaine cette fois !

Fin Mars 2010, NAREVA a rejoint le grand projet, « DESERTEC », à côté de grandes multinationales telles que Siemens, ABB, la Deutsche Bank, ABENGOA... Ce grand projet vise à couvrir 15% de l'énergie de l'Europe grâce à un réseau de centrales solaires dans un certain nombre de sites qui s'étendent du Maroc à l'ouest à l'Arabie saoudite à l'est.

Le Coût total estimé de 400 milliards d'euros dont 350 dans la réalisation des stations et 50 milliards d'euros pour les lignes de transmission nécessaires à l'Europe.

Cette interconnexion ainsi que l'initiative « Transgreen »ⁱⁱ et le plan solaire méditerranéen laisse présager à un nouveau transfert de ressources énergétiques du Sud vers le nord et donc le risque d'accaparement de ces grandes multinationales de ces nouvelles formes d'énergie qui vont encore une fois l'assujettir à leur logique, la seule, celle de maximisation de leurs profits.

Plan Maroc solaire

Un autre Méga projet a été présenté fin 2009 au Maroc devant le roi en présence de la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, à Ouarzazate au sud du Maroc. Il s'agit d'un projet de production électrique d'origine solaire. Un projet pharaonique d'un coût total estimé à 9 milliards de Dollars et

une capacité de production d'ici l'année 2020 de 2000 MW, ce qui représente 1 / 10 du Plan Solaire pour la Méditerranée.

Le projet se décompose en 5 sites, qui seront réalisés d'ici à 2020 à Ouarzazate (500 mégawatts), Laâyoune, Boujdour (Sahara), Tafaya (au sud d'Agadir) et Ain Beni Mathar (à l'est de Fès, centre). L'ensemble s'étendra sur une superficie totale de 10.000 hectares.

Un organisme spécial a été créé pour la gestion de ce projet « Moroccan Agency for Solar Energy » « MASEN » dont le patron n'est autre que Mr MUSTAPHA Bakouri ancien patron de la caisse de dépôt et de gestion marocaine CDG. Si le texte final de la charte tarde à venir, la loi 57/09 portant sur la création de cette agence a été adopté par les deux chambre dans un temps record, une autre loi a aussi été votée, celle-ci autorise l'exportation d'énergie.

La cadre réglementaire étant mis en place, le modèle de financement est en cours de finalisation aujourd'hui. Les déclarations des différents responsables du projet laissent entendre que ce projet sera aussi structuré selon le schéma dit «Build Own Operate and Transfer». En clair, l'opérateur privé se charge de la construction de l'infrastructure nécessaire, la production de l'énergie et sa revente à l'ONE (office national de l'électricité). Avec un engagement d'achat de l'ONE sur une période de 20 à 30 ans. Ce modèle de production concessionnelle appelé encore partenariat public privée a déjà coûté très chers aux marocains dans le secteur de production d'électricité comme dans d'autres secteurs. La production d'électricité au Maroc est assurée à plus de 50% par des sociétés privées à travers des contrats trop généreux signés dans les années 1990s qui sont à l'origine du déséquilibre financier que connaît, aujourd'hui, l'ONE.

La production de l'énergie électrique de sources renouvelables sera ainsi sous le contrôle des multinationales, ce qui pose des questions par rapport à notre souveraineté nationale quant à ce secteur stratégique pour l'ensemble de l'économie. Une autre question se pose relative à la légitimité de ces décisions politiques et stratégiques qui seront d'une grande ampleur sur l'avenir de notre pays, et qui sont prises par une poignée de technocrates loin de tout processus démocratique et sans aucune consultation des populations qui auront encore une fois à payer les conséquences économiques sociale et écologiques de tels choix.

Mécanismes de financement des projets « verts »

D'autres mécanismes financiers ont été créés pour accompagner ces différents projets dits de développement durable, des fonds alimentés par l'argent des contribuables et qui ne manquent pas d'attirer les convoitises des sociétés « vertes » de tout bords :

- Fonds de Développement Energétique (FDE) doté de \$1 milliard a été créé en 2008.
- Fonds de contrôle de la pollution industrielle.
- Fonds national pour la protection de l'environnement et remise en état.
- Fond Capital Carbone Maroc dont la mission principale est d'acheter des crédits carbone générés par des projets de développement propre (MDP) au Maroc des investisseurs locaux en attendant de le revendre dans le marché mondial du carbone. Le capital de ce fond est de 300 millions dont 50% de la CDG, 25% de la caisse des dépôts française et 25% de la Banque européenne d'investissement.

Iç. Y a-t-il des alternatives

Pour les alternatives, il faut d'abord que les militants ainsi que les spécialistes et scientifiques honnêtes se débarrassent de l'illusion d'une protection de l'environnement à travers les mécanismes du marché. Force est de constater qu'aujourd'hui, une partie des défenseurs de l'environnement y compris des ONG s'intègrent dans cette logique en adoptant le principe du moindre mal et du fameux « There is no alternative » de Thatcher. Heureusement d'autres organisations dont le réseau « Climate Justice Now» (Justice Climatique Maintenant) militent pour démasquer le vrai visage du capitalisme vert et l'hypocrisie des décideurs et grands patrons qui cherchent avant tout et comme toujours la

maximalisation de leur profits. Ces organisations militent aussi pour de vraies alternatives dans la perspective d'une rupture totale avec le mode de production, distribution et consommation capitaliste telles que :

- L'imposition de taxes aux grands pollueurs à la hauteur des dommages causés par leurs activités industrielles.
- La réappropriation des populations locales de leurs ressources naturelles et leur participation effective dans la gestion de ces ressources.
- L'annulation de la dette financière des pays pauvres, une dette qui reste dérisoire devant la dette historique et écologique dont les pays du nord leurs sont redevables.
- La relocalisation en rapprochant les lieux de production et lieux de consommation. Ce qui est en totale contradiction avec la théorie des avantages comparatifs.

Sur le plan national, nous devons exiger un débat ouvert et transparent sur l'avenir énergétique de notre pays. Nous devons aussi exiger notre souveraineté sur ce secteur stratégique, une souveraineté qui passe nécessairement par la maîtrise effective de toutes les phases de production, gestion et distribution de ces énergies. Cela nécessite une gestion publique sous contrôle populaire. Une gestion à caractère éco-sociale qui favorise les solutions techniques les plus écologiques et qui permettent en même temps l'accès de la majorité des marocains à ces ressources.

Ce texte a été initialement publié dans le livre coordonné par Hamza Hamouchene et Mika Minio-Paluello et édité par Ritimo, Environmental Justice North Africa (EJNA) et Platform London.



Decolonizing Environmental Knowledge and Development in Morocco

By: Diana K. Davis, DVM, PhD, University of California, Davis

For decades Morocco has been following largely colonial plans for agricultural and rural development as well as mobilizing colonial environmental knowledge to do so. As a result of my field work and research in and on Morocco over a couple of decades, I would like to suggest that the decolonization of environmental knowledge and development practice in the country would likely lead to more sustainable development that is more socially inclusive and just.

Morocco inherited from colonial Algeria the story that the environment of the Maghreb had been badly deforested and degraded (desertified) over several centuries by indigenous groups - primarily nomads and other pastoralists - who were descended from the "Hillalian invasions." This false colonial environmental history was used from the mid-19th century to justify colonial goals in Algeria (and later Tunisia) including land expropriation from the local peoples, forest appropriation for the colonial state and various business ventures, changes in land tenure that resulted in the privatization of large sections of communal ("tribal") land, the criminalization of many traditional uses of the land including extensive grazing and the use of fire.¹⁶ When the French conquered Morocco and made it a protectorate, this environmental history came with them and was operationalized in nearly identical ways as it had been in Algeria. Even the Moroccan forest code was derived from the colonial Algerian code of 1904.

During the colonial period, this erroneous environmental history led to a variety of environmental programs including sedentarizing nomads and large reforestation schemes, as well as certain kinds of rural and agricultural development focused on European farming methods of intensive plant and animal agriculture.¹⁷ Most appropriate for the more humid and fertile parts of the Maghreb, these methods were not appropriate for the dryland areas of the region, including Morocco. The post-colonial period has seen these practices continued for the most part without much questioning of the underlying knowledges that justify them.¹⁸ It has led, in addition to afforestation and intensive agriculture, to efforts at "range-improvement" and to "halt desertification" that have largely been unsuccessful.

Ecological science has made great advances in understanding dryland environments - those parts of the world that are desert, arid and semi-arid over the last 25 years. These environments operate under different ecological dynamics than do the more humid, temperate parts of the world such as most of Europe and North America. Non-equilibrium dynamic most often hold in regions under about 350 mm average annual rainfall and with coefficients of interannual rainfall variability (CV) of around 30% and higher.¹⁹ Large parts of such dryland regions are not "naturally" forested but are grasslands or shrublands or other varieties of dryland ecosystems. Understanding how to best "develop" them, then, requires new approaches such as have been detailed in a great deal of academic research over the last 2 decades. Unfortunately, policy development has not kept up with the ecological science for a variety of reasons I detail in my latest book on the arid lands.

What is striking is how great the similarities are between the kinds of development this new arid lands ecology suggests and many "traditional, indigenous" management systems in the drylands, especially but not only in pastoral societies. In Morocco, this has been noted recently by some very interesting

¹⁶ For details, see Diana K. Davis, *Resurrecting the Granary of Rome: Environmental History and French Colonial Expansion in North Africa* (Athens: Ohio University Press, 2007).

¹⁷ For details on how and why the colonial environmental history of Morocco and the Maghreb are false and exaggerated, see Davis, 2007.

¹⁸ For details on agricultural development in Morocco, especially in the crop-growing areas, see Will D. Swearingen, *Moroccan Mirages: Agrarian Dreams and Deceptions, 1919-1986* (Princeton: Princeton University Press, 1987).

¹⁹ For details on the new understandings of arid lands ecology and non-equilibrium ecology, see Diana K. Davis, *The Arid Lands: History, Power, Knowledge* (Cambridge, MA: The MIT Press, 2016), especially chapter 1.

research on the Eastern High Plateaus - a primarily pastoral area that has been "under development" for decades with little success.²⁰ Earlier research pointed out how slim the evidence is for claims of desertification in Morocco and that indigenous systems of management might well offer a better path to sustainable development.²¹

More disturbingly, this false colonial environmental history, which has been nearly entirely incorporated into the post-colonial narratives and policy development of Morocco, has been mobilized to implement neoliberal restructuring of the agricultural sector which has had significant detrimental effects on the dryland regions of the Kingdom.²² Using colonial strategies of dispossession, it has been used to privatize and expand state power over former rangelands that were communally ("tribally") owned. It has also been used to dispossess local peoples in order to build a very large solar installation in southern Morocco with questionable goals and outcomes.²³

A more sustainable way forward with agricultural and rural development in Morocco would incorporate contemporary ecological science and dismantle the colonial and neoliberal biases against indigenous and local knowledges, especially in the drylands of the Kingdom, which constitute between 50%- 75% of the territory. This type of knowledge decolonization should be a fundamental part of the more general process of decolonization that is still unfolding in many formerly colonized countries including Morocco.²⁴

²⁰ See Korbinian Freier, Manfred Finckh, and Uwe Schneider, "Adaptation to New Climate by an Old Strategy? Modeling Sedentary and Mobile Pastoralism in Semi-Arid Morocco," *Land* 3, no. 3 (2014): 917–940.

²¹ For more details, see Diana K. Davis, "Indigenous Knowledge and the Desertification Debate: Problematising Expert Knowledge in North Africa," *Geoforum* 36, no. 4 (2005): 509–524.

²² For details, see Diana K. Davis, "Neoliberalism, Environmentalism, and Agricultural Restructuring in Morocco," *Geographical Journal* 172, no. 2 (2006): 88–105.

²³ Karen E. Rignall "Solar power, state power, and the politics of energy transition in pre-Saharan Morocco," *Environment and Planning A* 48, no. 3 (2016): 540-557.

²⁴ For an excellent discussion of decolonization and the complex implications of this continuing process, see Omnia El Shakry, "'History without Documents': The Vexed Archives of Decolonization in the Middle East," *American Historical Review* 120, no. 3 (2015): 920–934.



La politique environnementale en Tunisie – Enjeux et défis.

Par : Nourredine Jouini & Sarra El Idrissi

Dans le présent article, nous allons mettre la lumière sur le traitement de la question environnementale dans le contexte tunisien face aux changements climatiques que connaît le pays. Comment se décline cette question au niveau des politiques publiques tunisiennes et au niveau de l'action associative et politique ? A travers le cas du gouvernorat de Bizerte, quels sont les enjeux liés à la pollution industrielle ? Un problème peu traité et qui pourtant ne cesse de s'aggraver.

En Tunisie, la gestion des déchets a toujours été une tâche déléguée aux municipalités. Les conseils municipaux étant dissolus suite à la chute du régime de Ben Ali. C'est tout un dispositif qui s'est effondré. L'assemblée constituante élu en 2011, décide alors de la mise en place de ce qu'on appelle les délégations spéciales²⁵ constituées en majeure partie par une représentation des différentes formations politiques à l'échelon régional.

Ayant hérité d'un bilan déficitaire, le mandat transitoire de ces délégations a démontré une faiblesse structurelle et financière du corps municipal, qui s'est répercuté momentanément sur la gestion des déchets.

Cette défaillance a engendré une colère générale parmi la population; poussant plusieurs habitants à refuser l'installation de décharges à proximité de leurs habitats. Cette contestation a généré par la suite la multiplication du nombre de décharges non contrôlées et certaines décharges contrôlées ne sont plus en adéquation aux normes tunisiennes. En effet, sur les décharges contrôlées en construction après 2011, plusieurs chantiers ont été bloqués par la résistance de la population, tel a été le cas de la révolte de Borj Chakir en 2013, Guellala à Djerba en 2014, et.

Pourtant, depuis 2011, on assiste à la création d'une panoplie d'associations œuvrant pour la protection de l'environnement et pour la préservation des écosystèmes. Cet élan associatif s'est vu déclencher avec la création des premières ligues de protection de la révolution (LPR), et des premières initiatives citoyennes dans certains quartiers.

Cette dynamique a pris de l'ampleur avec l'organisation du FSM « Forum sociaux mondiaux » tenues successivement en 2013 et 2015 à Tunis. Malgré cela, selon les statistiques de 2016 du centre [IFEDA](#)²⁶, On note que l'« environnement » comme secteur d'activité ne représente que 1.55 % selon la répartition des associations par secteur d'activités. De fait, il existe 281 associations agissant sur la protection de l'environnement couvrant l'intégralité du territoire tunisien, dont 34 à Tunis, 31 à Sfax, 9 à Bizerte, 12 à Gafsa, 11 à Gabès pour ne citer que les gouvernorats critiques en termes de bilan environnemental. On retient en l'occurrence des chiffres, la faiblesse du tissu associatif en particulier dans les zones de l'intérieur. Sachant que sur les structures associatives existantes peu d'entre elles sont véritablement actives.

L'action environnementale, même ponctuelle, reste plus présente dans la société civile qu'au niveau politique. Même s'il existe des partis politiques avec une vision écologique comme « le parti des verts pour le progrès », « la Tunisie verte », ils sont restés hors circuit lors du processus électoral, N'ayant pas pu mobiliser les électeurs autour des enjeux environnementaux. En effet, pour le citoyen tunisien lambda, l'environnement et tout ce qui a trait à sa protection se limite dans la conscience collective à l'espace urbain. Autrement dit, la définition de l'environnement chez le citoyen est étroitement lié à la notion de propriété donc à sa propre maison, son propre jardin ou à une échelle plus large à son quartier d'habitat.

Ceci révèle une problématique plus profonde, celle de l'appropriation du citoyen de l'espace public commun. Avec une concentration sur le phénomène de la pollution des grands centres urbains, des territoires tels que Gabès, Bizerte, Gafsa, Sfax qui connaissent une pollution industrielle accrue, restent relativement à la marge dans les débats publics causant ainsi un épuisement des ressources naturelles et une perte de la biodiversité.

²⁵ Des mandats spéciaux survenus suite à la dissolution des municipalités consistant à doter les municipalités de dirigeants intérimaires issus des différents partis politiques.

²⁶ IFEDA est un centre d'information, de formation d'études et de documentation sur les associations. Les statistiques mentionnées ci-dessus datent du 27 Aout 2016.

La Tunisie de Ben Ali a toujours fait office du bon élève à l'échelle internationale ; étant parmi les rares pays ayant entrepris un chantier pour la lutte contre les décharges sauvages malgré une approche dirigiste et non participante. La nouvelle constitution post-révolution a consolidé ces acquis en reconnaissant l'environnement sain comme un droit avec l'article 45 qui stipule : **“L'Etat garantit le droit à un environnement sain et équilibré et la participation à la sécurité du climat. L'Etat se doit de fournir les moyens nécessaires à l'élimination de la pollution environnementale.”** .

Au niveau des politiques publiques, le ministère de l'environnement ainsi que ses structures ont à leur actif un arsenal juridique et une réglementation assez importante. Cependant, depuis 2011, les problématiques telles que la gestion des déchets et la lutte contre la pollution urbaine ont toujours été les axes de travail prioritaires du ministère. Des projets et actions ont également été menés autour de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols, la gestion durable des ressources naturelles. La question du stress hydrique, un enjeu majeur pour l'avenir du pays et qui gagnerait d'ailleurs à être mieux considéré.

Jusqu'à présent, l'action publique reste très centrée au niveau de l'environnement urbain comme le montre la dernière mesure entreprise par le gouvernement Chahed²⁷. Celui-ci a annoncé le 28 septembre 2016 la création d'un nouveaux corps « **La police environnementale** ». Ce projet, en cours de discussion, suscite déjà plusieurs interrogations notamment sur les prérogatives de cette police, ses attributions; la typologie de pollution sur laquelle elle va agir, la délimitation géographique de son intervention, y aura-t-il une prise en compte de l'espace rural ?

La pollution urbaine un faux problème ?

Cependant quand on s'attarde sur les chiffres ; on observe un décalage frappant en termes de production de déchets. Les déchets ménagers ne représentent que le ¼ des déchets causés par l'activité industrielle qui est estimée à 8 millions de tonne par an. Pourtant cet aspect de la pollution reste explicitement sous-évalué, presque quasi absent au niveau des médias mais également au niveau de l'opinion publique, compte tenu du poids économique que revêt l'activité industrielle.

En Tunisie, le secteur industriel se compose du secteur public, qui se limite à quelques grosses industries lourdes de transformation des phosphates, de la sidérurgie, des cimenteries ; ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé, des domaines connus pour être gravement polluants, comme les tanneries, l'extraction de l'huile d'olive, le raffinage de l'huile, le délavage de jeans, la peinture, etc.

En guise d'exemple, pour la seule pollution hydrique, les rejets de 75%²⁸ d'un millier d'entreprises considérées polluantes par l'office national de l'assainissement (ONAS) contenaient des charges polluantes supérieures aux normes. Ayant pour objectif, le contrôle et le suivi de la conformité aux normes environnementales, l'agence nationale de protection de l'environnement peine à faire respecter la réglementation en vigueur faute de ressources humaines suffisantes.

Depuis 2004, le diagnostic du volet environnement est devenu une obligation, et donc une composante essentielle pour l'évaluation des entreprises notamment pour les plus polluantes d'entre elles. Pourtant, malgré la panoplie de structures existantes la situation reste inchangée. La mise en place du programme de mise à niveau environnemental (PMNE) visant l'amélioration des performances environnementales des entreprises tunisiennes en particulier dans les secteurs de l'industrie et du tourisme n'a eu pour préoccupation que l'atténuation des impacts négatifs qu'ont les émissions industrielles sur l'environnement ; ceci dans l'optique de sécuriser les exportations tunisiennes. On s'aperçoit finalement que la question environnementale se pose plus comme une contrainte à la croissance économique qu'un véritable souci et enjeu sociétal mettant en péril les l'avenir même de la Tunisie.

Bizerte un cas de figure emblématique

Bizerte est une région située au nord de la Tunisie. Son gouvernorat a été constitué en 1956, date de l'indépendance de la Tunisie contemporaine. Considérée depuis l'ère coloniale comme zone militaire

²⁷ Youssef Chahed, nouveau premier ministre depuis le 27 Août 2016

²⁸ Extrait du rapport de l'UE sur le profil environnemental de la Tunisie, page 23/182, 2012.

où ont siégé différentes armées (américaine, française et italienne.). Après l'indépendance, le gouvernorat de Bizerte a gardé une vocation militaire et a développé en parallèle une activité industrielle lourde avec un tissu de plus de 248 entreprises ; dont la production est totalement destinée à l'export.

C'est le cas du complexe sidérurgique de Menzel Bourguiba qui a des effets très néfastes sur l'atmosphère ; d'une part à travers l'évacuation de poussière par les chaudières suite au processus de fusion, d'autre part le rejet volontaire des hydrocarbures au sein du « lac de Bizerte » ce qui agit directement sur l'hydrosphère et la biosphère et par conséquent sur les revenus de la pêche et de l'agriculture.

Plusieurs agriculteurs de la région se plaignent de l'infection de leur récolte annuelle d'oliviers et de leurs cultures maraichères. Ceci explique le déclin progressif de l'agriculture paysanne dans la région, privilégiant ainsi un modèle agricole mono culturaliste basé sur la céréaliculture.

Cependant, le complexe sidérurgique n'est pas le seul dans la zone, on compte dans la région d'autres sites industriels tels que l'ancien Arsenal de Sidi Abdallah, la STIP (la Société tunisienne des industries pneumatiques) appartenant depuis Aout 2016 au groupe North Africa Holding²⁹.

On compte aussi une raffinerie de pétrole à Bizerte (Société Tunisienne des industries de raffinage) qui pollue par ses émissions en gaz de propane. Ces émissions envahissent les cités avoisinantes et rendent la respiration toxique. D'ailleurs, il suffit de passer le soir sur la route reliant Zarzouna-Bizerte pour se rendre compte de l'effet néfaste sur l'atmosphère et sur le lac de Bizerte.

La région compte également une unité de traitement des lubrifiants usés (Sotulub) et une cimenterie (Les Ciments de Bizerte). Tout un tissu industriel qui entoure le lac de Bizerte induisant un impact nocif sur la population locale et un effet destructeur sur une région forte de sa biodiversité.

Cette situation industrielle toxique à la fois aqueuse et gazeuse affecte en premier lieu la main d'œuvre industrielle. En effet, les travailleurs/ses sont les premiers exposés aux produits et aux particules toxiques. Au niveau sanitaire, sans qu'il y ait d'études élaborées sur la question, le [cancer](#) touche une grande partie de la masse ouvrière surtout une fois à la retraite. Plusieurs cas ont été identifiés, mais les familles peinent à s'engager dans des batailles juridiques, parfois trop coûteuses et sans fin³⁰. Beaucoup sont atteints d'asthme notamment parmi la population logeant à proximité.

Le lac de Bizerte alimente le lac d'Ichkeul en eau salée pendant l'été, le célèbre parc national d'Ichkeul jadis classé au patrimoine mondial de l'Unesco a été reclassé patrimoine en péril en 2006 suite à l'augmentation de la salinité des eaux.

La forte concentration de la salinité menace plusieurs milliers d'oiseaux migrateurs. La construction de barrages a également réduit de façon significative l'apport en eau douce dans le lac d'Ichkeul. Les autorités locales ont par la suite du mettre un terme à l'usage agricole des eaux issues du lac, et ont tenté de réduire le degré de salinité afin de permettre le retour de certaines espèces d'oiseaux sur le site.

Le bilan environnemental d'une telle concentration industrielle est très lourd entraînant pollution atmosphérique, hydro sphérique, biosphérique et géo sphérique. Une pollution pluridimensionnelle qui nous renseigne sur les différentes phases du changement climatique qu'a connu la Tunisie ces dix dernières années. De fait, on ne peut que constater des décalages entre les périodes de pluviométrie qui peuvent être entre 6 à 9 semaines, la réduction de la faune et de la flore, l'augmentation de la température de la mer etc... Tant de facteurs qui contribuent sur le plan économique à réduire la production agricole et maritime annuelle de la région, et qui conduisent à un rejet par le consommateur bizertin de sa propre production locale ce qui explique d'ailleurs le phénomène de surproduction de poissons dans le gouvernorat.

²⁹ Créée en 2012, est un groupe de sociétés tunisiennes opérant dans plusieurs secteurs d'activité tels que le transport des hydrocarbures, la fabrication et distributions des lubrifiants et dérivées, la fabrication et la commercialisation des bitumes, la construction métallique et des équipements de transport, le commerce international et autres ...

La question environnementale entre les défis de la législation et les enjeux du pouvoir économique

Ceci nous pousse à nous interroger sur les soubassements de la politique environnementale tunisienne qui oscille entre la satisfaction des intérêts économiques des grands groupes et la question environnementale, une préoccupation dont le fond est encore peu traité.

Un projet de loi ³¹ qui sanctionnerait les activités industrielles causant des émissions de gaz à effet de serre attend de voir le jour. Ce projet prévoit des sanctions financières allant jusqu'à 200.000 dinars pour les activités industrielles engendrant des émissions de gaz à effet de serre. La transmission de ce projet de loi au conseil ministériel se fera d'ici la fin de l'année 2016.

Notons que les usines ont bénéficié depuis 2010 de deux périodes de grâce s'étalant de trois ans pour chaque période, leur permettant de modifier peu à peu la nature de leurs activités de sorte à respecter les normes relatives à l'hygiène et au respect de l'environnement. Pourtant à ce jour, peu d'entre elles ont effectué des changements de fond.

Même avec cette loi, le décalage entre une réglementation et son application, faute de moyens et de ressources, ou faute de pouvoir de l'Etat reste frappant. Des structures créées pour lutter contre la pollution telles que l'ANPE, n'ont pas un véritable pouvoir de sanction, et donc se contentent de dresser des procès verbaux et d'entamer des poursuites judiciaires interminables.

L'Etat prévoit sur le long terme l'aménagement de nouvelles zones industrielles dans les régions qu'il considère à forte demande comme le Grand Tunis, Bizerte, Monastir et Sfax, et la poursuite de l'implantation des zones industrielles dans les régions de l'intérieur. Des investissements qui constituent les piliers essentiels de la politique de l'Etat Tunisien. Pourtant, des régions telles que Bizerte, ont un véritable potentiel agricole, et sont un terrain propice pour le développement de nouvelles filières écologiques inclusives tel que l'écotourisme, et l'agroalimentaire valorisant les richesses et les ressources de territoires souvent oubliés.

Un slogan de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED) qu'on retrouve récemment sur les tramways de Tunis nous a fortement interpellé, il met en avant le message qui suit « L'environnement au service de l'économie durable ». Et si l'on inversait la logique, l'économie durable saura-t-elle être au service de l'environnement et de l'humain ?

³¹ Source l'agence TAP, lundi 11 juillet 2016



L'exploitation du gaz de schistes : risques et enjeux.

Par : Hajar Elfatihi

Cette année, alors que le Maroc organise la conférence des parties (cop22) qui se tiendra à Marrakech et qui accueillera pour la première fois un sommet mondial ou plusieurs états seront représentés pour discuter des enjeux climatiques dont fait face le monde actuel, le débat sur la prospection de nouvelles ressources énergétiques refait surface.

Avec la surexploitation que connaissent les énergies fossiles, les oligarchies pétrolières se donnent âmes et corps pour pouvoir trouver d'autres sources d'énergies, en toute indifférence vis-à-vis de la dégradation des conditions de vie de la majorité des êtres humains et aveuglement total devant la gravité de l'empoisonnement de la biosphère. Parmi, ces nouvelles ressources d'énergies et qui est considéré comme une énergie non renouvelable je cite le gaz de schistes.

Qu'est ce que le gaz de schistes ? Contrairement à son interpellation ce gaz n'est pas contenu dans des schistes (dont la définition du mot change et varie selon le domaine auquel il est associé) au sens tectono-métamorphique mais dans des argiles et marnes litées. L'interpellation la plus juste serait alors "gaz de marnes".

Avant de définir qu'est ce que le gaz de schistes, j'essaierai tout d'abord de mettre la lumière sur la définition du gaz naturel ; constitué principalement de Méthane, il est perçu comme l'un des plus simples des hydrocarbures dont la formation se fait suite à une décomposition de la matière organique piégée dans des sédiments qui après dépôt et diagenèse forment des roches que l'on appelle « roches mères », ce gaz piégé, peut migrer sous l'influence de conditions bien précises de pression et de température en quittant ainsi la roche mère, si celle-ci présente une perméabilité intrinsèque ou fracturations, en migrant vers le haut, le gaz atteint le sol pour donner ce qu'on appelle, des sources de gaz.

Dans le cas du gaz de schistes, le gaz est toujours piégé dans sa roche mère, à cause de son imperméabilité, la roche est donc très riche en gaz, cette imperméabilité empêche son extraction à l'aide de méthodes classiques, ce qui a poussé les compagnies pétrolières à faire appel à d'autres techniques bien spécifiques, notamment le forage horizontal et la fracturation hydraulique. Le forage horizontal est considéré comme étant le seul moyen permettant d'extraire entièrement le gaz emprisonné dans les couches étendues de la roche mère, vu que ce dernier n'est pas localisé dans un seul endroit, mais pour permettre au gaz d'être drainé il faut rendre la roche plus perméable, et cela ne peut être possible que par la fracturation hydraulique qui consiste à injecter dans le puits un mélange d'eau et d'additifs qui permettront de créer des micro-fractures à travers lesquelles le gaz passera.

L'extraction de ce gaz, présente plusieurs inconvénients sociaux et environnementaux qui occupent le cœur du débat, parmi lesquels la production de CO₂ suite à sa transformation dans les centrales à gaz, contribuant ainsi au réchauffement climatique, et sachant que chaque forage d'hydrocarbures laisse inévitablement fuir un peu de méthane et que la technique d'exploitation des gaz de schistes nécessite beaucoup plus de forages que les hydrocarbures classiques, Il y aura donc beaucoup plus de fuites de méthane en exploitant des gaz de schistes que des hydrocarbures conventionnels. Or le méthane est un gaz à effet de serre 20 fois plus dommageable que le CO₂. De plus, la technique de fracturation hydraulique, nécessite à elle seule, d'énormes quantités d'eau, qui après leur utilisation sont rarement traitées, causant ainsi un énorme gaspillage des ressources en eau de la région ou le gaz est extrait, cette méthode a aussi recours à plus de 200 composés chimiques. Ces produits chimiques sont généralement très toxiques même à de faibles concentrations. En plus des produits toxiques, allergènes, mutagènes et cancérigènes contenus dans les fluides pour la fracturation, les processus de fracturation hydraulique libèrent des substances radioactives telles que le benzène et l'hexane. Ces substances remontent à la surface avec les fluides utilisés, pouvant contaminer les eaux de surface et les sols, menaçant ainsi toute forme de vie à la surface de la terre.

Au Maroc, nous comptons deux principaux gisements de schistes bitumineux, où la matière organique contenue dans la roche mère subit une transformation partielle ; le gisement de Timahdit qui se situe dans la chaîne du Moyen Atlas et est localisé à 240 km environ à l'Est / Sud-Est de Rabat et à 35 km au Sud d'Azrou et le gisement de Tarfaya qui s'étend sur une superficie d'environ 2500 km² à l'Est de la ville de Tarfaya, le long de la côte atlantique, à 1200 km au Sud de Rabat.

Selon l'office national des hydrocarbures et des mines, Le Maroc est encore aux premiers pas de l'exploration du gaz de schistes et est toujours en phase préliminaire d'évaluation du potentiel des bassins sédimentaires en gaz.

Cependant l'intérêt que portent certaines compagnies pétrolières multinationales, notamment les compagnies Repsol, Anadarko, EOG et Vermillion qui avaient opéré dans les bassins des Hauts Plateaux, Boudenib, Bas Draa - Zag et Tadla, porte à croire qu'il existe bel et bien d'importantes réserves de ce gaz de schistes, cette ressource d'énergie tant controversée à travers le monde.

L'extraction du gaz de schiste contribue énormément à la pollution de l'air, aux changements climatiques brusques et à l'émission de substances radioactives qui peuvent nuire à la santé de l'être humain et à la biodiversité végétale et animale.

Alors que nous accueillons une conférence qui a pour but de trouver des moyens permettant la réduction de notre consommation de dioxyde de carbone et ainsi retarder l'inévitable ; le réchauffement de la planète ; nous nous posons aujourd'hui ces questions légitimes, : Sommes-nous vraiment prêts à compromettre l'avenir de nos enfants et de nos petits enfants ainsi que de toute forme d'existence sur cette terre, pour quelques barils d'hydrocarbures en plus ? Avons-nous vraiment besoin d'exploiter ces ressources énergétiques non renouvelables qui causent d'énormes dégâts ou devons nous penser à rationaliser notre consommation d'énergie hydrocarbure et la rendre proportionnelle à nos besoins ?

Dans un monde régi par un système économique qui exploite tout sur son passage, cette alternative est bien loin d'être réalisable et est incompatible avec la logique destructive et expansive du système capitaliste.

La poursuite irrationnelle de la croissance économique et du profit sous les auspices du capital nous conduira dans pas longtemps à une catastrophe sans précédent dans l'Histoire de l'Humanité; un réchauffement climatique globale et un déséquilibre des écosystèmes et leur diversité biologique ou voire même une nouvelle extinction en masse mettant fin à toute forme de vie sur terre. Il est donc approprié d'abandonner toutes ces thèses et positions qui vont à dire que la lutte écologique est nullement prioritaire, ou celles encourageant l'exploration de nouvelles ressources énergétiques non conventionnelles ; je cite ici la fédération de gauche démocratique ; car faut il le reconnaître, l'expansion capitaliste et la poursuite d'exploitation de tous les combustibles fossiles de la terre risque de peser gros sur l'avenir de l'Humanité. Il est venu le temps, en tant que militants pour un monde meilleur, de tout courant confondu, de nous mettre à l'évidence qu'un projet sociétal non écologique qui ne considère pas la lutte écologique comme l'une de ses priorités est une impasse, et est donc incapable de confronter les enjeux actuels.

La critique du capital et la critique écologique du productivisme sont dialectiquement liées et l'une ne peut se faire sans prendre en considération l'autre. La sauvegarde des équilibres biologiques de la planète et la préservation d'un environnement favorable aux espèces vivantes ne peut se faire sans une lutte acharnée contre le capitalisme dans le but de la destruction totale de toutes ses manifestations et l'édification d'une société alternative qui assure l'épanouissement de l'être humain et la préservation de la terre pour les générations à venir.



What does it mean to fight for "climate and environmental justice" in the Maghreb?

By: Hamza Hamouchene

It has become a tradition for me to state clearly from the outset where I stand politically and ideologically because I simply don't believe in neutral discourses. My perspective is not one of academics and university people who choose to be neutral in face of injustices and oppression, and who justify this by saying they are objective in order to be accepted by the dominant discourses and other structures of power. My perspective is one of an activist, which I hope is progressive, radical, and decolonial in the sense that it is anti-systemic and resolutely in active solidarity with the oppressed and the "wretched of the earth" in their struggles to achieve social justice.

I am going to explore three themes in this article. I will start by giving an idea about the ecological and climate crises in the Maghreb region (Algeria, Morocco, and Tunisia) then go on and illustrate how the neoliberalisation of environmental governance is being enacted there. I will end by putting forward a critique of some of the concepts of "justice" used to talk about the injustices of facing and dealing with environmental degradation and anthropogenic global warming.

The ecological and climate crises in the Maghreb region

Anthropogenic climate change is already a reality in the Maghreb and it is undermining the socioeconomic and ecological basis of life in the region. Tunisia, Algeria, and Morocco witnessed severe heat-waves during the summer of 2015 and an ongoing drought this year (2016), which has been catastrophic for agriculture (particularly for small peasants in Morocco). The desert is growing, eating the land around it. This places huge pressure on already-scarce water supplies. Seawater intrusion into ground water reserves, as well as groundwater overuse will put these countries in the category of those who suffer from absolute water poverty.³²

The effects of climate change and the climate crisis are compounded by environmental degradation and the exhaustion of natural resources caused by a productivist model of development based on extractive industries: oil and gas in Algeria (and to a smaller extent, Tunisia), phosphate mining (in Tunisia and Morocco), other forms of mining (silver, gold, and manganese in Morocco), and the water-intensive agribusiness model paired with tourism (in Morocco and Tunisia).

Alongside pollution, environmental destruction, and the rising prevalence of some diseases like cancer, throughout my research visits to extraction sites of fossil-fuel and mining industries, I saw clearly what David Harvey calls "accumulation by dispossession"³³ as well as what Samir Amin describes as "development of under-development".³⁴ It is possible to state with confidence that the poverty in these areas is related to the existence of significant natural resources. There are numerous examples: the gas and oil towns of Ain Salah and Hassi Messaoud in Algeria, the Gafsa phosphate mining basin and Gabes in Tunisia, the industrial town of Safi and the silver mining town of Imider in Morocco.

This is the paradox of extractivism under capitalism, where sacrifice zones are created in order to maintain the accumulation of capital. When I say sacrifice zones, I really mean it: Ain Salah in Algeria is one of the richest gas towns on the African continent but it is an ugly town with very poor infrastructure. Residents call the one hospital they have the "hospital of death". Gabes in Tunisia, the

³² Hamza Hamouchene and Mika Minio-Paluello. *The Coming Revolution in North Africa: The Struggle for Climate Justice* (in Arabic and French), 2015. Ed. Platform, Environmental Justice North Africa, Rosa Luxemburg and Ritimo.

³³ David Harvey. *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford, 2005. Oxford University Press.

³⁴ Samir Amin. *Delinking: Towards a Polycentric World*, 1990. Zed Books

only coastal Mediterranean oasis in the world, used to be called "a paradise on earth" before the installation of a chemical factory on its shores to process the mined phosphate in the 1970s. That factory has caused an ecocide in the oasis by pillaging its waters, polluting its air and sea, and killing some of its fauna and flora. Some even talk about environmental terrorism in a context of highly saturated, anti-terrorism discourse. These are just two examples amongst many, underlying some of the ills brought about by extractivism.

What do I mean by extractivism? The term refers to those activities that remove large quantities of natural resources that are not processed (or processed only to a limited degree), especially for export. Extractivism is not limited to minerals or oil. It is also present in farming, forestry, fishing, and even tourism with its intensive water use. I was appalled to see the construction of golf courses in arid and semi-arid regions in Morocco. Fanon has been right all along with his critique of tourism, which he regarded as a quintessential post-colonial industry where our elites have become "the organisers of parties" for their Western counterparts in the midst of overwhelming poverty.³⁵

The extractivist model of development has been a mechanism of colonial and neo-colonial plunder and appropriation. It has been put into practice regardless of the sustainability of extractivist projects or even the exhaustion of resources.³⁶ Dependency on metropolitan centres via the extraction and export of raw materials has remained practically unaltered to this day in Maghreb countries, albeit with some changes to a few relevant aspects of traditional extractivism by bringing about increased state intervention into these activities.

You might think that I am exaggerating, but I was surprised and saddened to repeatedly hear in Morocco, Algeria, and Tunisia statements comparing the ravages of post-colonial industries to the colonial ones. In some instances, it was even suggested that the French colonialists were more clement. To me, these comparisons call into question an internal colonialism, facilitated by an extractivist model of development that dispossesses populations and shifts the resulting socio-environmental costs to them.

People in these regions have long-standing grievances and sometimes these burst into uprisings. Examples include the case of Ain Salah, where people rose up massively in 2015 against plans to frack their land and pollute their waters; the emergence of an unemployed movement in 2013 in Ouragla, close to the oil wealth pole of Hassi Messaoud; the 2008 uprising of the Gafsa mining basin (met with bloody repression by Ben Ali's regime); and the ongoing struggle of Imider communities against the royal holding silver mines that are robbing the commune's natural resources (including water) and impoverishing the area.

The neoliberal governance of the environment in the Maghreb

Faced with all these injustices and destruction, who is shaping the environmental discourse and crafting a response to climate change in the Maghreb?

Institutions like the World Bank, the German GIZ, and European Union agencies are ubiquitous and vocal, organising events and publishing reports throughout these three countries. They highlight some of the dangers of a warmer world, argue for urgent action, more renewable energy, and adaptation plans. Given the shortage of alternatives, they seem to have comparatively radical positions when compared to that of local governments.

However, these institutions are politically aligned with the powerful. So their analysis of climate change and the ecological crisis doesn't include questions of class, justice, power, or colonial history.

³⁵ Franz Fanon. *The Wretched of the Earth*, 1967. Penguin Books

³⁶ Alberto Acosta: *Extractivism and Neextractivism: two sides of the same curse*. In "Beyond Development Alternative visions from Latin America", 2013. Transnational Institute / Rosa Luxemburg Foundation.

The World Bank's solutions are market-based, neoliberal, and take a top-down approach. They re-empower those who have wealth, without addressing the root causes of the ecological and climate crises. Instead of promoting the necessary emissions reductions, they give polluting permits and subsidies to multinational and extractive industries. There is no reference to the historic responsibility of the industrialised West for causing climate change, of the crimes of oil companies like BP and Shell, or the climate debt owed to the Global South.

The vision of the future pushed by the World Bank, GIZ and much of the EU is marked by economies subjugated to private profit and further privatisation of water, land, and the atmosphere. The latest episode of this development includes the Public Private Partnerships (PPPs) being implemented in every sector, including the Moroccan renewable energy plan. These privatisations and grabs for resources fall under the rubric of "green capitalism," clearly visible in the agricultural model of these countries, especially in Morocco where water-intensive, export-oriented agribusiness dominates. The government's 2008 Plan Maroc Vert (Green Morocco Plan, PMV), supported by the World Bank and setting out the country's agricultural plan for the period between 2008–2020, aims to quintuple the value of export-oriented crops by shifting land-use away from staple cereal crops, promoting private investment in agriculture, and removing restrictions that stand in the way of private property rights.³⁷

These hegemonic institutions have the financial and human resources to shape and co-opt local civil societies by funding and helping to set up numerous environmental organisations. I was astonished to see the huge number of such associations and organisations that claim to be working on environmental issues in Tunisia and Morocco. To my knowledge, most of them are apolitical and seek actively, and sometimes opportunistically, EU and foreign funding.

This phenomenon has sometimes been dubbed the "NGOisation of the world." It is supposed to "empower civil society," and yet contributes to the creation of an artificial and non-independent civil society sphere, useful only for deepening the marketisation and privatisation of the social. One example worth mentioning here is the emergence of some environmental mafias where supposedly-green organisations connected to real estate circles campaign to close down the chemical factory in Sfax, Tunisia, so the land can be developed for private profit. In a few words, the funding that comes from these neoliberal institutions won't be destined to fund progressive initiatives committed to a radical transformation of society. On the contrary, this funding is a powerful tool for continued domination.

Decolonising concepts of justice: are they applicable to the Maghreb?

I want now to focus a little bit on the decolonial part of my work, which has involved an attempt to deconstruct some of the concepts I have been using. Based on my conversations with people in the Maghreb, the concept of "climate justice" is alien and unintelligible. This is not the result of a fault with "Orientals." The reason behind its unintelligibility lies in the fact that the concept is foreign and has no roots (at least not yet) in the region. The Arabic translation sounds odd and has no resonance with the locals. Even the larger concept of "environmental justice" is not widely used.

My work in the Western NGO world introduced me to such concepts. Beyond environmental and climate justice, we have energy justice and democracy, as well as food and trade justice. It is understandable that NGOs come up with these terms to talk about certain issues through the lens of justice and democracy, all in order to attract an audience. I feel that there are some risks involved in going down that path. The tendency to fragment such notions as justice and democracy could give the

³⁷ Adam Hanieh. Shifting Priorities or Business as Usual? Continuity and Change in the post-2011: IMF and World Bank Engagement with Tunisia, Morocco and Egypt, 2014. *Journal of Middle Eastern Studies*, 42:1, 119-134.

illusion that one can have justice (or democracy) in one field without the other, without putting into question the whole capitalist system that generates these interlinked injustices.

Activists, intellectuals and organisations in the Maghreb working on issues of climate change and environmental degradation generally do not use these concepts. And in the few cases where they are used, it is the exception rather than the rule. In some instances they are imported from Europe without critical reflection and proper definitions. I strongly believe that importing and imposing concepts on populations is not only counter-productive but could end up helping to maintain some of the hegemonic structures between the North and South, as this domination can also exist discursively and epistemologically. While it is still useful to interact with and learn from movements elsewhere, we need always to contextualise our concepts and discourses and look at their history.

For example, *environmental justice* (EJ) is born (in its sociological usage) in the United States as the result of struggles against waste dumping in North Carolina in 1982. Since the 1980s, hundreds of reports have shown that "people of colour" and low-income populations have suffered from greater environmental harm from waste sites, refineries, and transportation infrastructure than white and well-off communities. For the people involved in this struggle, the fight against environmental injustice was equated with the fight against racism.³⁸

Climate justice has been introduced and developed by Environmental Justice Organisations and emerged during the early 2000s in an era of extreme, globalized state and market failure. Climate justice only arrived on the international scene as a coherent political approach in the wake of the failure of a more collaborative strategy between major environmental NGOs and the global capitalist managerial class.³⁹ It was the outcome of linking social justice to geographically-specific ecological problems. The lineage of the climate justice movement includes a variety of traditions and shows that it was never separated from other struggles such as anti-racist environmentalism, the fight against Northern financial domination of the South, and the global justice movement that came to the foreground around the 1999 Seattle WTO protest.

Do we have then to rely on terms such as "climate justice" to talk about the unjust politics of dealing with climate change? Or, do we need to rethink our concepts, situating them more precisely to focus on specific issues that directly affect the livelihoods of, in this case, Maghrebi people —issues such as water scarcity, drought, industrial pollution, and sovereignty over resources. I am one of those who favour the latter scenario. There is always an ecological element in the struggles I've come across, but that dimension was secondary to more pressing issues of socio-economic rights such as jobs, development of urban and rural infrastructure, the distribution of generated wealth, more popular inclusion in decision-making processes. Therefore, environmental problems in the Maghreb (and elsewhere) need to be analysed in a comprehensive way with consideration to social justice, entitlements, and fair redistribution.

Conclusion

How can we plan for a just transition towards renewable energies and sustainable ways of producing our food and materials when our natural resources are being plundered by multinationals and when our land and water resources are taken over by agribusiness and destructive industries?

We need to fight for sovereignty and democratic control over natural resources and energy and food systems. We need to fight against land and water grabs. And we must strive for more transparency against the corruption in extractive industries.

³⁸ Joan Martinez-Alier et al. Between activism and science: grassroots concepts for sustainability coined by Environmental Justice Organizations, 2014. *Journal of Political Ecology*, Vol 21, 19-60.

³⁹ Patrick Bond, *Politics of Climate Justice: Paralysis Above, Movement Below*, 2012. University of KwaZulu-Natal Press

Every year, the world's political leaders, advisers, and media gather for another United Nations Climate Conference of the Parties (COP). But despite the global threat, governments allow carbon emissions to rise and the crisis to escalate. Corporate power has hijacked the talks and promotes more profit-making "false solutions." The Paris COP (COP21) in December 2015 received much attention, but the political leaders failed to deliver the necessary cuts to ensure survival. In this respect, the COP22 that will be held in Morocco in November 2016 won't be different.

In order to design and implement a just transition away from fossil fuels, we need to recapture our environment from the clutches of market mechanisms and recast the debate around issues of justice, accountability, and the collective good. We must move away from the logic of capital that compartmentalises, commodifies, and privatises our livelihoods and our lands. At the centre of this lie meaningful and radical forms of local engagement and organising, as a counterpoint to the hegemony of those formalized international negotiations that submit to the dictates of the market.

This paper has been published in: "Elements for a World: Stone, Sky, Wood, Water, Fire", ed. Ashkan Sepahvand, five volumes English/Arabic, as part of the exhibition "Let's Talk About The Weather: Art and Ecology in a Time of Crisis", curated by Natasa Petresin-Bachelez and Nora Razian, Beirut: Surssock Museum, 2016.



La gauche marocaine et la question environnementale

Par : Lotfi Chawqui

De nombreuses contributions partielles, académiques ou militantes, ont pointé les effets du développement capitaliste-productiviste au Maroc :

-développement d'un tourisme de masse et de luxe aboutissant à un bétonnage des côtes, une exploitation importante de l'eau y compris pour faire face à la multiplication des golfs (rien que pour ces derniers près de 101 millions de m³)

-un réaménagement des ports pour augmenter les capacités d'accueil et de transports des marchandises avec une pollution industrielle des eaux marines au détriment des ports artisanaux ou liés à la pêche locale

-A travers Le Plan Halieutis, le développement de la pêche intensive est industrialisée

-Le développement de l'agro-industrie : projet de transformation d'un millions d'hectare de culture céréalière vers des plantations fruitières destinées à l'exportation ou au profit de « monoculture ». Ainsi la tomate qui connaît une utilisation intensive des pesticides, d'engrais chimiques, de semences « sélectionnées » dans les laboratoires des multinationales, et qui consomme excessivement d'eau. L'agro-industrie participe à la réduction des nappes phréatiques et utilise principalement l'énergie du pétrole. La réduction de la production céréalière signifie aussi plus de transport et plus d'importation.

-La crise de l'eau : la tendance est à la réduction globale du volume d'eau douce disponible. La perte d'eau disponible par habitant sera réduite fortement dans les prochaines années. Le développement de la désertification, la détérioration des nappes phréatiques y compris en raison de l'intrusion de l'eau de mer, la perte de dizaines de millions de m³ à cause du remplissage des barrages par la boue, l'utilisation intensive de l'eau pour des projets touristiques, la privatisation des sources naturelles (exp de Ben Msim ou Imider) en sont des facteurs explicatifs. Le risque est double : des situations structurelles de stress hydrique avec l'absence en quantité et qualité suffisante d'eau potable pour des secteurs de la population, une réduction sensible de la surface agricole utile. Selon le gouvernement 1/3 des exploitations en raison des problèmes de l'eau risque de devenir inexploitable avant 2050. Le Maroc perd annuellement 22000 hectares. 5,5 millions d'hectares sont soumis au risque d'érosion et plus de 2 millions sont déjà à un stade avancé.

-Développement de la déforestation : en raison de la désertification, du défrichement, du surpâturage, des incendies, de la coupe illicite de bois, de la prédation industrielle exercée par le secteur du bois etc... Cette déforestation accentue l'érosion des sols et les risques d'inondation

-extension des industries polluantes : les implantations industrielles péri-urbaines (usines chimiques, textiles, agro-industrie , métallurgie...) participent fortement à la pollution urbaine. Certaines industries sont dangereuses : exp : complexe Maroc Chimie où à plusieurs reprises ont été constatés des fuites de gaz toxiques ou toujours à Safi la construction d'une centrale thermique à base de charbon « propre » (qui contient de l'arsenic hautement toxique !). Les rejets provoquent des pluies acides aux conséquences directes sur l'agriculture, les sols, le bétail, contribuent fortement à la pollution atmosphérique, sans compter la quantité d'eau pollué rejetée dans la mer.

- problème des déchets : près de 5 millions de tonnes par an, l'industrie générant à elle seule près de 1,5 millions de tonnes dont plus de 256000 tonnes considérés comme dangereux. Sans parler de l'importation de déchets au nom du marché du carbone permettant à certaines firmes ou états d'acheter « le droit de polluer ».

- les inondations intra urbaines, de plus en plus fréquentes, dues aux pluies brèves mais violentes qui dépassent les capacités d'absorption des systèmes de collectes et d'égouttage, parfois inexistantes, avec

un risque de mélange des eaux de pluie et des eaux usées des égouts entraînant des problèmes de pollution.

- domination d'un schéma immobilier où la construction se fait sans isolation et sur la base de matériaux contenant de l'amiante source de cancers

-On ne peut non plus écarter les accords de principe concernant l'installation de centrales nucléaires et les prospections permettant l'exploitation de gaz de schiste

On pourrait rallonger la liste. Ces conséquences parmi d'autres, affectent essentiellement les classes populaires. Mais dans l'ensemble la gauche reste timide ou absente sur ces questions ou n'en tirent aucune conclusion. On peut illustrer cela par plusieurs exemples :

-Le cas de la SAMIR et de l'OCP : il est intéressant de remarquer que du côté des courants politiques, des équipes syndicales, des mouvements associatifs etc...ce qui est mis en avant ce sont les conséquences des privatisations, la problématique des licenciements et du droit syndical, le fait que les richesses accaparées le sont au profit de la caste dirigeante ou de fonds souverains étrangers, mais jamais le caractère socialement utile ou non de ce type de production. Ou pour le dire autrement, est ce que demain après avoir rompu avec « le makhzen » et le « libéralisme sauvage », nous devrions garder ce type de production inutile et nuisible ? Peut-on à la fois combattre sur le front de l'écologie et ignorer la nécessité d'une reconversion majeure ou arrêt de ce type de production, au nom de la défense des emplois ou du caractère stratégique des entreprises nationales ? **Comment concilier défense des emplois, transition énergétique et arrêt des productions nuisibles ?**

On pourrait multiplier les exemples dans différents secteurs. Suffit-il par exemple de produire un communiqué sur la privatisation en marche de la « MARSJA » en indiquant les risques potentiels à venir (liquidation judiciaire, licenciements etc...) sans interroger la fonction économique du système portuaire en général : aujourd'hui entièrement dédié à la circulation des marchandises, des matières premières et dans d'autres cas à la pêche intensive. Le problème est que la gauche reste marquée par une approche productiviste/economiciste. Elle aborde la question de l'écologie comme conséquence d'un système (de la logique de profit) sans remonter aux formes mêmes d'organisation de la production et de consommation d'énergie. Il ne s'agit pas ici d'affirmer qu'il y a une solution simple mais il n'y aura pas d'avancée vers une conscience écologiste radicale dans le monde du travail sans travailler sur ces contradictions. D'autant plus qu'une grande partie du discours du pouvoir est de dire que ce type de production va créer des emplois...

Dans le mouvement syndical, la question est radicalement absente, y compris dans les secteurs dirigés par la gauche. Nous ne parlons pas des communiqués généraux où peut exister une ligne sur « les problèmes de l'environnement », mais de la prise en compte revendicative et globale y compris sur le terrain des mobilisations. Si l'on prend par exemple le cas de La FNSEA confronté aux problèmes du monde rural et de la situation des ouvriers agricoles, rares sont les revendications qui ont une portée écologiste dans un des secteurs les plus exposés aux conséquences concrètes de la crise climatique. Il suffit de comparer les élaborations de via campesina ouvrant la voie d'une articulation entre le combat pour une souveraineté alimentaire, réforme agraire radicale, gestion communautaire des ressources naturelles à partir de critères sociaux écologiques et les revendications strictement « syndicales » avancées localement. La question de l'eau et des formes intensives d'exploitation, les avancées de la désertification, les effets sur la santé de l'utilisation des produits chimiques et phytosanitaires et sur la qualité de l'alimentation, les conséquences concrètes de la dégradation de l'économie d'autosubsistance sur l'environnement sont des sujets absents ou à peine effleurés.

Il est également significatif que les associations de défense des droits humains bien que préoccupés par les conditions de vie et les droits universels sont peu insérés dans les mobilisations spécifiques ou développent peu une intervention sur les questions de dégradation de l'environnement, ou de pollution, de problèmes de santé publique. Or la question écologique soulève directement la question des modes de transport, de la spéculation immobilière, du cadre de vie, des modes d'habitat, de l'accès

à l'énergie et à l'eau, des pathologies urbaines et des conditions de travail dans un certain nombre de secteurs. Il est par exemple significatif qu'elles n'ont pas réagi à un niveau national, au moment où sont écrites ces lignes, sur l'affaire de l'importation des déchets de la France et de l'Italie. Que dans un premier temps le scandale a d'abord été révélé par les réseaux sociaux.

Sur le terrain des organisations politiques, on trouve rarement des résolutions ou prises de positions élaborées sur la question de la crise climatique ou des effets combinés des politiques menées sur l'environnement social. Dans le meilleur des cas, certains sites ont fait un travail important de traduction des analyses qui existent sur cette question sur le plan international et des analyses partielles/sectorielles sur le plan national, mais sans que cela aboutissent à une réflexion ouverte sur l'articulation des tâches anticapitalistes et écologiste. Mais le plus souvent est l'indifférence à cette question ou un usage circonstanciel à vocation médiatique.

Il ne s'agit pas pour nous de dénigrer la gauche mais de noter les carences et l'énorme retard pris par une question qui va structurer directement ou indirectement les conflits sociaux et démocratiques dans la période à venir et les possibilités de reconstruction d'un projet réel d'émancipation. Cette gauche ignore le potentiel de radicalité que porte la question écologique. Nombre de mobilisations ont déjà une dimension écologique même si ceux qui les mènent ne se réclament pas de l'écologie mais il n'existe pas de mouvement ou propositions politique qui les traduisent réellement.



World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

A CEO-led coalition of some 200 companies with a shared commitment to Sustainable Development via the three pillars of economic growth, ecological balance and social progress.



Business diplomacy in global environmental negotiations

By: Amandine Orsini, Université Saint-Louis – Bruxelles

Business is one of the nine major groups recognised by Agenda 21 in 1992, and is therefore a key actor in global environmental politics. There are a number of reasons why business is an interesting actor to study: business proposes solutions, tries to influence decision-making, plays a key role for policy implementation, finances part of global environmental actions, etc. As a result, one does not need to be pro-business and believe in global trade liberalisation to study industries. It can be as relevant to do so when you fight against green washing: you also need to know your enemy. In any case, business is part of the game.

This modest contribution aims at giving basic insights on the way business organises in global environmental negotiations. It first indicates the different facets of business involvement in global environmental negotiations. It then presents the different positions that business is likely to embrace while engaging in environmental politics. Because of the imminence of the 22nd Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change (COP22), examples from global climate politics are used as illustrations.

Warming-up on the climate scene...

Identifying business in global environmental negotiations is much more complicated than what it might seem at first sights. Actually, there are at least four different organisational forms that business can take in global environmental politics.

The most obvious, but also the less common one, is for business to appear in negotiations as individual firms. For instance, Ceres Inc. (an American firm specialised in biotechnology) attended the COP21 negotiations. It is by far not the favoured organisational form for business for at least four reasons: (i) one individual voice is less vocal than the voice of an association or federation; (ii) it gives too direct visibility to the corresponding firm meaning that any faux-pas will cost a lot in terms of reputation; (iii) being alone does not warrant a good probability to actually be able to follow all the negotiations; (iv) material resources are needed to follow international negotiations and very few companies can actually bear the costs of individual participation.

The second, more practiced, organisational form that business actors can take is to group themselves in associations and federations, either corresponding to their sectors of activity (for instance the World Nuclear Association or the Solar Energy Industries Association) or to their geographical origin (for example Business Europe). These associations enable business to have more voice (or at least a voice that is perceived as more legitimate because representing more entities) and to collectivise the costs of participating to international negotiations. The most visible global federation that claims to represent the interests of the business community in climate change negotiations is the International Chamber of Commerce.

The third organisational form that business can take is to participate to negotiations within the umbrella of business non-governmental organisations, also known as BINGOs. These organisations are non-profit organisations that represent the interests of business on current international challenges. In climate change negotiations, the World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), the Carbon Capture and Storage Association, or the International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) are BINGOs. Business representatives favour this organisational form, as BINGOs are collective enterprises that insist on causes that go beyond economic interests such as environmental protection or human rights. One example of firm that acted through a BINGO during COP21 is Chevron, which did not take part individually to the COP21 negotiations, but registered under the IPIECA.

The fourth organisational form that business can take is to participate within the umbrella of scientific organisations. In climate change negotiations, these organisations, such as the Global Climate Coalition, the Cato Institute, the Heritage foundation, were mostly present at the very beginning, when climate-sceptics were very active. In recent times they become less visible but still attend COPs under the new label of the Competitive Enterprise Institute. Firms can also sometimes register themselves under the names of Universities that develop partnerships with business.

Not only can business take many appearances, but also what often happens is that one same company combines different affiliations. For instance, the French electricity company EDF registered for COP21 under the Foundation for the Global Compact, under the International Emissions Trading Association, under the Observatoire Méditerranéenne de l'énergie, under the University of Cambridge and under the WBCSD.

The capacity of business groups to multiply affiliations, and to hide behind different federations, depends on the material and organisational resources they have at their disposal. As a result, power discrepancies also exist among the business community. Powerful individual companies can manipulate the positions of federations and force them to carry on their individual messages. The population of business actors is therefore very diverse with small fishes, pilot fishes, sharks, whales, etc. and power relations are important within business lobbies.

Feeling the global business temperature...

Once one identifies business, one needs to understand its political position, driven by its interests. Former studies have, as well, proven that there exists a myriad of potential positioning for business in global environmental politics. One solution to differentiate among them is to place them on a grey to green scale, grey meaning an anti-environmental position and green meaning a pro-active stance on environmental matters.

One part of the business community is likely to be grey, embracing reactionary anti-commitment positions, denying climate change (which is becoming a very complicated rationale to support) or the need for drastic action. In the climate change issue, this concerns industries that will encounter high losses if strong mitigation requirements are taken, such as oil companies, car companies or coal industries.

A less hostile position consists in the passive observation of the debates, implicitly accepting their content. Generally, the International Chamber of Commerce follows such positioning. Being a global association indeed means that there is a very high degree of diversity among its members, explaining that its final political position often end up being passive.

Going a little more toward the green dimension of the scale, business can acknowledge and endorse the need for action. In global environmental politics, the WBCSD has traditionally occupied this position, pulling its members towards pro-action for environmental issues.

Finally, an increasing part of the business community sees climate change as a business opportunity, and occupies the green section of the scale. Fighting against climate change is also a business out of which you can make profit. Tertiary companies specialised in carbon auditing or in carbon markets are flourishing. Industries engaged in a more radical change of the world energy mix have also emerged like industries specialised in renewable energy.

Again, things become blurred when business starts placing itself at different levels of the grey-green scale with, for instance, important fossil fuel companies progressively investing in renewable energy or in technological solutions to solve the climate change issue, like carbon capture and storage.

A climate for business?

Business lobby actions in global environmental politics do not really differ from the actions of other stakeholders. Every negotiation morning, firms hold a daily business and industry briefing to prepare for the day to come. They can then be involved in international negotiations on different levels, from the most to the less direct one.

First they can participate directly within some national delegations. Some countries indeed include industries in their delegations, as they stand at the core of their economic activities. During COP21, the Saudi Arabian Oil Company had several seats in the Saudi Arabian delegation for instance. Other delegations like to invite stakeholders from different horizons to participate to the national positioning. This is the case of the Swiss delegation that, for COP21, invited, among others, one member of the Swiss Federation of Small and Medium Enterprises, as well as one member of the WWF. While being included in a national delegation is probably the most direct way to influence negotiations, stakeholders benefit from different leeway from one delegation to the other.

Second, business representatives can register as observers and lobby during the negotiations. For instance, observers can take the floor to express their views when all states have already expressed theirs. Observers can also circulate documents outside the negotiation rooms and interact with other participants. Because of the increasing number of observers in climate change negotiations, stakeholders have now to ask for the observer status well in advance, before the negotiations starts.

Third, business representatives can organise side-events that often take place over lunchtime for negotiators and observers. Side events are a good official opportunity for stakeholders to present their most recent views and progresses towards tackling the environmental issue at hand.

Fourth, they can organise cocktails during evening time. This is particularly useful to network with other stakeholders and delegates.

Fifth, industries can sponsor COP meetings, therefore gaining visibility and legitimacy. COP21 had an important number of sponsors from the private sector.

Again, because of the diversity of formats and positions of firms it is extremely difficult to say if business can actually influence global environmental negotiations. The International Chamber of Commerce is aware of the discrepancies that exist among companies and recently started to propose negotiation guides, for instance the ICC negotiation guide for COP21, to help smaller “business fishes” to navigate through the negotiations.

What detailed studies of global environmental negotiations have shown so far is that it is hard to establish direct evidences of business having an influence on global environmental negotiations. When a State is reluctant to engage in global environmental politics, it is not necessarily a sign of industrial pressures. More often than not, States declare: “we want this because industry thinks it is the right thing” while what is actually verified is: “we want this and industry things it is the right thing”. For governments, using the business card is often strategic to advance positions that are not necessarily popular.

Having said that, it is important to keep in mind that the influence of business in global environmental negotiations is also seen from the number of issues that are not tackled during international conferences. In the climate change negotiations, this is the case of the fossil fuel subsidies’ issue. While fossil fuel subsidies are common practice in international politics, and are highly problematic with regards to climate change because they favour the use of dirty energy, they are barely dealt with during climate conferences. Solutions like the reduction of these subsidies or even their disappearance have never been envisaged in climate COPs negotiations. In a similar vein, several experimental technologies that appear on the COPs agendas (carbon capture, carbon storage) still have to make their proofs, while no clear studies have been presented so far that really demonstrate their use for the

environmental issue at hand. In that case, the actual efficiency of such techniques is denied access to the climate change negotiations agenda. These agenda denials are probably not the only fate of business actors but these are likely to benefit from these denials.

References and further reading:

Fisher, Dana R. 2010. COP-15 in Copenhagen: How the Merging of Movements Left Civil Society Out in the Cold, *Global Environmental Politics*, 10(2): 11-17.

Hanegraaff, Marcel. 2015. Transnational Advocacy over Time: Business and NGO Mobilization at UN Climate Summits. *Global Environmental Politics*, 15(1): 83-104.

Rietig, Katharina. 2016. The Power of Strategy: Environmental NGO Influence in International Climate Negotiations, *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, 22(2): 268-288.

Vormedal, Irja. 2008. The Influence of Business and Industry NGOs in the Negotiation of the Kyoto Mechanisms: the Case of Carbon Capture and Storage in the CDM, *Global Environmental Politics*, 8(4): 36-65.



Saving the environment: from economic incentives to a diverse valuation of nature

By: Oubenal Mohamed

Since the industrial revolution and the rise of capitalism, modern economic activities have had a significant negative impact on the nature. Today, climate change and the loss of biodiversity are challenging the existence of humankind. In this paper I explain the process that led to the domination of market based solutions in the environment global governance. Building on the assessments of the new [Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services \(IPBES\)](#), I suggest a diverse valuation of nature.

The emergence of the welfare state in western countries induced not only regulatory measures to protect labor but also rules and penalties to prevent pollution and environmental catastrophes causing health issues. This was called a "command and control" approach for saving nature. For instance, the United States of America created the Environment Protection Agency in 1970 and issued many repressive legal frameworks during the seventies to protect nature and citizens against pollution.

The neoliberal turn with Donald Reagan had a major impact on the US environmental policy. During the eighties, acid rain caused a serious public environmental issue but the neoliberal agenda induced budget cuts in state's environmental program as well. To deal with this situation, an alliance of politicians, NGOs and economists promoted new policies based on cost-benefit measures and economic incentives instead of the traditional "command and control" policy.

Mainstream economists have seen environmental issues as a materialization of [the tragedy of the commons](#). They considered components of nature (air, water, atmosphere, forests, etc.) as a public good with no private property. According to them, the absence of private ownership on environmental resources induces selfish attitudes and overexploitation of nature. To mitigate open-access externalities, those scholars suggest the introduction of economic incentives such as [Payment for Ecosystem Services \(PES\)](#) and market instruments such as [tradable emission permits](#) or [biodiversity mitigation banking](#).

International institutions such as the OECD played a major role in the dissemination of the supremacy of economic solutions regarding environmental issues. The OECD has recruited prominent economic experts to draft guidelines for policy makers in order to transform environmental governance at both national and global level. Those environmental economists collected data, emphasized case studies (such as payment for ecosystem services to save forests in Costa Rica), used scientific arguments and set up typologies and terminologies to produce legitimate and performative discourse that framed environmental debates with concepts such as Market Based Instruments (MBIs).

The institutional work of the OECD created bridges between two communities of environmental economists that were isolated from each other. In fact, those working on climate pollution were not communicating with scholars dealing with biodiversity loss. In climate arena, a seminal report sponsored by two American senators was published in [1988 by Robert Stavins](#) during the US presidential campaign. This work initiated many environmental solutions in the US based on economic incentives and will later favor the emergence of the [Kyoto protocol](#) at the international level. During the same period, the biodiversity arena was living another dynamic. Following two workshops, held by the prominent biodiversity organization called the International [Union for the Conservation of Nature \(IUCN\)](#), that gathered conservationists and economists Jeffrey McNeely published [a book in 1988](#) where he calls for developing and using economic incentives to conserve biological resources. Four years later, 150 countries signed the [Convention on Biological Diversity](#) (CBD), whose Article 11 states that "Each Contracting party shall, as far as possible and as appropriate, adopt economically and socially sound measures that act as incentives for the conservation and sustainable use of components of biological diversity".

Even if the experts of the OECD tried to harmonize the terminologies and instruments adopted by the biodiversity and climate science-policy makers, the two environmental arenas had different backgrounds and logics. On the one hand, developed countries were dominant since the setting up of the [United Nations Convention for Climate Change \(UNFCCC\)](#) and the natural scientists of the North are hegemonic in the science policy platform for climate: [IPCC](#). On the other hand, during the inception of global environmental governance in the neighties the South wasn't too much involved in the industrial pollution that contributed to climate change. "Underdeveloped" countries were rather concerned about the consequences on the loss of biodiversity, the destruction of forests and the environmental catastrophes. Countries of the South have bigger capacity to influence the Convention on Biological Diversity (CBD). They have also imposed a balance between the 5 geographical UN regions in the newly created science policy platform for biodiversity: IPBES, as well as a contribution of social sciences and [traditional knowledge](#) in this institution. Countries from both sides can even use the same words with different significations. For instance, while the North is talking about Finance to save the nature using market based solutions, the South considers that Finance should consists on funding states or local initiatives to mitigate pollution and biodiversity loss.

The dynamics inside the biodiversity arena are very interesting. The OECD vision that promotes quantifying the economic value of nature to adopt suitable market instruments is challenged by many countries, local & [indigenous](#) communities and NGOs. They criticize the commodification of nature and suggest some alternatives. For instance, [biodiversity offsetting](#) has been criticized for the absence of sufficient assessments especially failed projects, the impossibility of replacing the destruction of one natural ecosystem (with specific fauna and flora and sometimes a symbolic if not religious value) by another one and for the fact that this mechanism produces incentives to focus on compensation rather avoiding the destruction of nature.

The International Platform for Biodiversity and Economic Services (IPBES) offers a unique place for suggesting alternative views on environmental issues. During the discussions that led to the creation of this institution the [ALBA countries](#) led by Bolivia tried to convince other delegates to introduce non monetary valuation of nature as well as social science and indigenous & local knowledge into the [conceptual framework of the platform](#). This has significant consequences because today all the assessments of the IPBES (on [pollination](#), [land degradation](#), regional & global loss of biodiversity, etc.) have the obligation of including cultural and symbolic valuation of environment as well as alternative forms of knowledge.

The "[preliminary guide regarding diverse conceptualization of multiple values of nature and its benefits](#)" considers the existence of different ontologies and epistemologies. This means setting up pluralistic and integrative decision-making process and being transparent about what is left out and for what reasons. Furthermore, IPBES considers that new values can be discovered in the future which means that the spectrum of possible values has to be open.

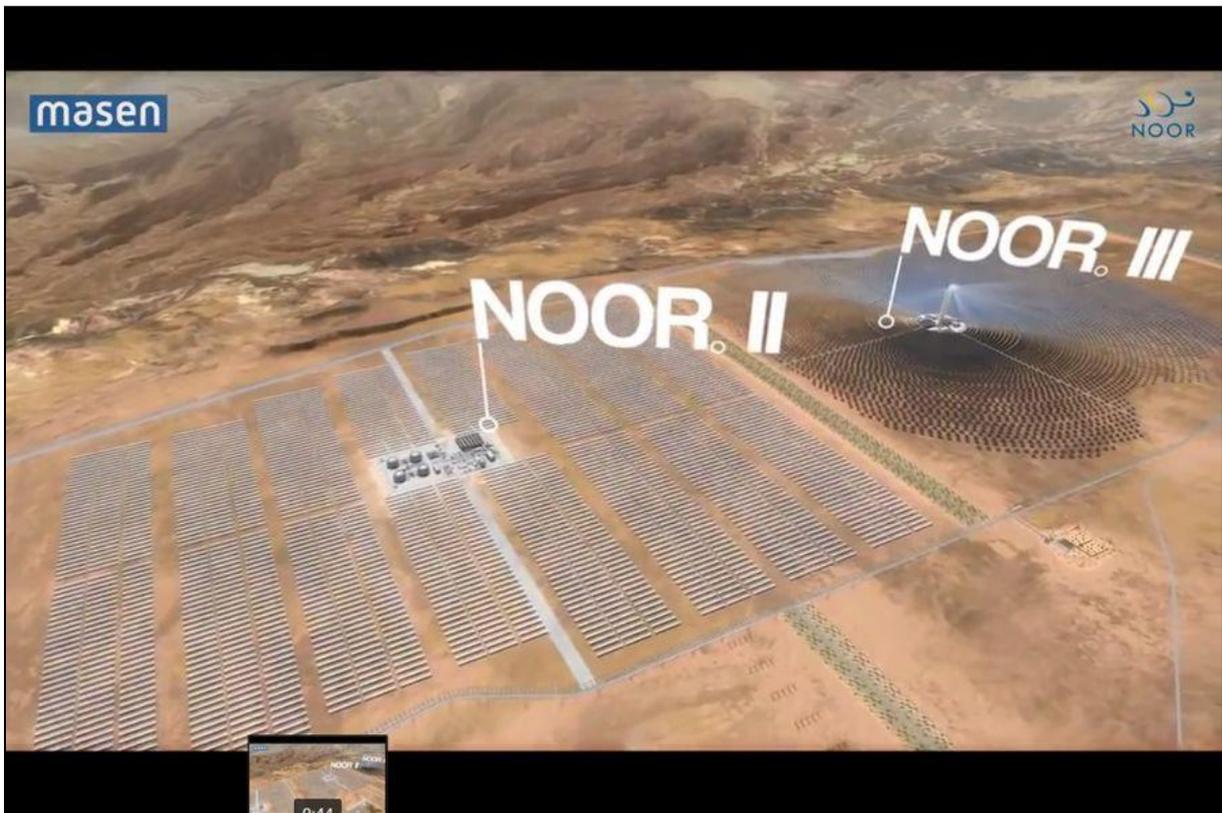
This contribution is a review of articles and other reports, mainly :

Berbes-Blazquez, M. Gonzalez J. and Pascual U. (2016), "[Power relations in the ecosystem services approach](#)", *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 19:134–143

Hrabanski, M., 2015. "[The biodiversity offsets as market-based instruments in global governance: Origins, success and controversies](#)". *Ecosystem Services*.

IPBES 2015. *The preliminary guide regarding diverse Conceptualization of multiple values of nature and its benefits, including biodiversity and ecosystem functions and services (deliverable 3 (d))*, IPBES/4/INF/13.

Méral, P., 2015. *Market-Based Instruments: Analysing the Emergence of the Concept*. INVALUABLE Working Paper, 0315, INVALUABLE, Institut de recherche pour le développement, Montpellier.



Les écologies du capitalisme dans la transition vers les énergies renouvelables au Maroc⁴⁰

Par : Karen Rignall, PhD, Université du Kentucky

Cette année, le Maroc, qui a inauguré un des plus ambitieux projets d'énergie renouvelable au Monde, accueillera la COP22. Ce projet, combinant énergies solaire, éolienne et hydroélectrique, vise à fournir plus de la moitié de l'énergie du pays d'ici 2030. C'est une priorité pour le Roi Mohammed VI et un point central pour la politique énergétique du Maroc qui a toujours dépendu de l'importation des combustibles fossiles pour combler 90% de ses besoins en énergie. Il y a beaucoup à applaudir dans une stratégie gouvernementale qui voit les énergies renouvelables comme étant essentielles pour la croissance économique, plutôt qu'un ajout symbolique et marginal au mix énergétique du pays. En considérant l'emplacement du Maroc vis à vis de l'Europe, cette stratégie a aussi un caractère politique astucieux qui place le pays "au cœur du carrefour de l'énergie". Le Maroc compte non seulement utiliser cette énergie pour diminuer sa propre consommation de combustibles fossiles mais aussi l'exporter à l'UE.

Le niveau d'importance accordé aux énergies renouvelables était perceptible lors de l'inauguration, en février dernier, de Noor 1 qui est une concentration de centrales solaires aux environs de Ouarzazate. Avec la présence de ministres européens et d'autres sommités nationales, Mohammed VI a voyagé à Ouarzazate pour la deuxième fois en six ans pour montrer son engagement à cette initiative. Sa visite a aussi prouvé que le concept d'énergie solaire est autant une question politique qu'une question d'énergie. Cette politique est, en réalité, plus complexe que le discours salubre autour du renouvellement de l'environnement et de l'assainissement. Elle offre un challenge, une invitation et une opportunité : Un challenge d'établir le lien entre les énergies renouvelables, les régimes énergétiques existants de carbone et les relations de pouvoir. Une invitation pour apporter de nouvelles voix - comme celles des personnes dont les terres ont été attribuées pour construire les centrales solaires à Ouarzazate - pour débattre franchement de qui devra payer pour l'héritage de la consommation capitaliste et de qui devra profiter des bénéfices des énergies renouvelables. Et finalement, une opportunité pour repenser aux relations d'inégalités politiques et économiques longtemps associées au capitalisme.

L'"écologie du capitalisme" a historiquement lié les coûts environnementaux associés aux combustibles fossiles et la consommation constamment croissante à la dépossession de ceux et celles qui sont exclus du "mode de vie" capitaliste. Les énergies renouvelables introduisent de nouvelles sources d'énergie dans un réseau économique et politique qui est fondé historiquement sur des bases liant l'énergie, la consommation et la dépossession. Ceci démontrant que très peu de choses ont en effet changé pour la plupart de la population mondiale. La transition aux énergies renouvelables « introduite » par la centrale solaire à Ouarzazate illustre les choix difficiles à venir concernant la notion de transition: Est-ce simplement une transition vers une énergie "plus propre" ou est-ce une transition vers un mode de vie économique et politique qui rompt avec la dépendance de l'écologie du capitalisme vis-à-vis des inégalités et de la dépossession?

Les arrangements politiques ouvrant la voie à une transition énergétique sont, par définition, ancrés dans les régimes énergétiques déjà existants et les structures gouvernantes qui les soutiennent. Ceci est particulièrement vrai pour les besoins en terre et autres ressources que nécessitent les installations des énergies renouvelables. Ces dernières sont généralement plus vastes et nécessitent de grandes étendues de terre, souvent dans des sites non dédiés à accueillir les infrastructures énergétiques. Sans surprise, la plupart de ces installations sont situées dans des endroits avec des gouvernances foncières faibles et des populations historiquement marginalisées: Les habitants avec un pouvoir économique et politique ont plus de chance de résister à des parcs éoliens disgracieux ou autres infrastructures qui empiètent esthétiquement sur leur qualité de vie. Cependant, dans les régions à faible régime foncier et

⁴⁰ Texte traduit en français par Layla.

avec une gouvernance opaque, les préoccupations sont rarement esthétiques. Elles concernent l'accès de la population à la terre et aux moyens de subsistance, leur capacité à exercer leur souveraineté sur leurs terres et à profiter des bénéfices économiques ainsi que des bénéfices énergétiques des investissements renouvelables. Voilà pourquoi le fait de participer aux arrangements politiques – par un inventaire honnête de qui profite et qui paye pour les énergies renouvelables et quelles sont les implications de la justice sociale quant aux modes de vie que l'énergie soutient- est nécessaire.

En ce qui concerne l'acquisition des terres pour l'installation de Noor I à Ouarzazate, ces arrangements politiques, en dehors du sud rural, ont reçu peu d'attention du public. En partie car ils ont suivi les procédures légales et bureaucratiques établies pour le transfert de terres collectives par des propriétaires privé-e-s ou des projets gouvernementaux. C'est précisément la légalité de ces arrangements et la manière dont ils marginalisent les propriétaires historiques des terres qui souligne les dangers d'une transition aux énergies renouvelables sans un regard approfondi sur le pouvoir et la politique qui soutiennent une telle transition. Quand MASEN (l'agence marocaine de l'énergie solaire, qui sera rebaptisée l'agence marocaine de l'énergie renouvelable -reflétant ainsi l'élargissement de son porte-feuille-) a acquis 3000Ha de terre dans la commune de Ghessate aux environs de Ouarzazate, elle a utilisé une procédure de vente établie en 1919 sous le protectorat français : Le recours à des comités restreints du bureau des affaires indigènes du protectorat français et des notables marocains a été ostensiblement conçu pour “protéger” les terres collectives sous-tutelle française, mais en réalité, cela facilitait le transfert à grande échelle des terres à la colonisation française et aussi pour l'enrichissement des notables bien placés. Ce système a perduré après l'indépendance du Maroc en 1956 et reste essentiellement en place jusqu'à aujourd'hui. Bien que les planificateurs-trices du projet Noor I ont suivi la loi concernant l'achat des terres, les propriétaires des terrains n'avaient aucune connaissance de cela, ni le pouvoir de rejeter la vente, qui a été approuvée uniquement par les représentant-e-s foncier-ère-s de leurs terres collectives. Cela a eu de nombreuses implications en dehors des étendues de terrains spécifiques acquises pour l'installation : Tandis que de nombreuses résident-e-s protestaient contre le prix de vente bas et le manque d'emploi ou autres bénéfices que ces installations devraient garantir, ce processus n'a fait que répéter les pratiques de gouvernance qui ont toujours marginalisé les habitant-e-s du monde rural. La vente faisait partie d'un phénomène plus large de répartition des terres appartenant à la collectivité pour des fins privées, alimentant la spéculation foncière facilitée par des procédures opaques de l'époque coloniale. Même si le projet solaire est un partenariat public-privé avec une utilité publique générale, ces procédures ont confirmé que les loyers générés par la production de l'électricité, et son exportation éventuelle vers l'Europe ne seront pas perçus par les propriétaires historiques de la terre. Comme il l'a toujours été, la valeur sera extraite de cette zone périphérique au profit du gouvernement central ou des investisseurs-euses extérieur-e-s.

Cette tournure des événements -où la terre qui a toujours servi aux éleveurs, à l'agriculture de subsistance, ou autres utilisations officiellement dites improductives, est ciblée par les investissements en énergies renouvelables- se répète dans le monde entier. Ces investissements ont le potentiel de transformer une économie de carbone, mais ils ouvrent aussi de nouvelles frontières concernant la valeur, et la façon dont elle est liée au pouvoir des parties prenantes. La terre est au cœur d'un conflit qui peut opposer plusieurs acteurs. Les peuples autochtones et marginalisés qui résistent à de tels projets sont facilement étiquetés comme arriérés car ils rejettent la nécessité d'une transition vers les énergies renouvelables qui serait synonyme de progrès et de modernité. La puissance de ces stéréotypes usés par le temps concernant les habitant-e-s ruraux-ales peut expliquer pourquoi l'une des premières démarches du programme de sensibilisation communautaire pour répondre aux réclamations des habitant-e-s autour de Noor I était de distribuer des vélos pour les enfants de la région. Les demandes des habitant-e-s étaient axées sur des questions profondes concernant la souveraineté politique et la justice économique, mais les réponses officielles, peu importe les bonnes intentions sous-jacentes qu'il y aurait pu avoir, retombaient sur les vieux tropes du développement rural. La question à propos de l'enjeu des habitant-e-s quant à la valeur produite par la centrale solaire - non seulement en tant que consommateurs-trices de son pouvoir, mais comme souverain-e-s de la terre- n'est pas résolue ou ne le sera pas en leur faveur. Et la volonté du Maroc d'adopter une position de leader mondial dans la production d'énergie verte place facilement cette question comme secondaire

aux yeux d'un public plus large. Au moment où les habitant-e-s des pays riches peuvent refuser les énergies renouvelables sur leurs terres pour des raisons esthétiques, les pauvres et marginalisé-e-s ne le peuvent pas. De là nous pouvons constater comment l'écologie du capitalisme est reproduite. Qui est assigné à continuer à se sacrifier pour soutenir les modes de vie des consommateurs-trices riches des pays du nord? Qui a le droit à un mode de vie produit par l'énergie d'une centrale solaire ou une éolienne?

Ici se trouve l'occasion, offerte par les énergies renouvelables, de repenser ces relations d'inégalité, de souligner qui sont ceux qui sont appelés à payer pour ces énergies. Il est trop simpliste de nommer l'acquisition de terrains pour le projet Noor I un accaparement de terres. Les questions que Noor I pose sur la manière dont la souveraineté politique se rapporte à la justice économique sont plus compliquées que cela, mais elles ont l'avantage de pousser les activistes militants? à contester et à remettre en question le discours de sacrifice concernant les énergies renouvelables et de réfléchir à une transformation de l'écologie du capitalisme dans tous les sens du terme.

Huber M T, 2013, *Lifeblood: Oil, Freedom, and the Forces of Capital* (University of Minnesota Press, Minneapolis)

Royaume du Maroc, 2009, *Projet Marocain de l'Énergie Solaire: Projet Intégré et Structurant* Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Rabat

ⁱ Le terme « revolving door » désigne dans le milieu des affaires le fait qu'un haut-fonctionnaire d'état aille travailler dans une entreprise privée et bénéficie et fait bénéficier cette entreprise de ces liens et connaissances.

ⁱⁱ TRANSGREEN est une initiative industrielle d'envergure qui a pour objectif la création d'un grand réseau de transport d'électricité entre les deux rives de la Méditerranée.